

2025

Brookfield Corporation

NOTICE ANNUELLE

Brookfield

LE 17 MARS 2026



NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société	1
Mise en garde à l'égard de l'information et des déclarations prospectives	2
Mise en garde concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS	3
Filiales	3
Développement de l'entreprise	5
Activités de la Société	18
Code de déontologie des affaires	31
Contexte commercial et risques	31
Durabilité	31
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	33
Administrateurs et dirigeants	34
Marché pour les titres	36
Notations et liquidités	36
Dividendes et politiques en matière de dividendes	40
Description de la structure du capital	42
Confirmation annuelle de l'admissibilité à titre d'émetteur établi bien connu	43
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	43
Contrats significatifs	43
Intérêts des experts	44
Renseignements concernant le comité d'audit	44
Renseignements complémentaires	45
Annexes :	
A. Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en bourse	A-1
B. Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société	B-1
C. Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société	C-1

Brookfield Corporation

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Brookfield Corporation est un chef de file mondial en matière de placements dont l'objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Nous disposons de l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, qui sont investis dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions de gestion de patrimoine et nos entreprises d'exploitation. Par l'entremise de nos principaux secteurs d'activité, nous investissons dans des actifs réels qui constituent le fondement de l'économie mondiale afin d'offrir à nos parties prenantes de forts rendements ajustés en fonction du risque. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de Brookfield Corporation sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BN ». Brookfield Corporation a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005. Le 9 décembre 2022, des statuts d'arrangement et des statuts de modification par arrangement ont été déposés en vue de faire passer son nom de Brookfield Asset Management Inc. à Brookfield Corporation.

Lorsqu'il est fait mention de « BN » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Corporation, y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend BN et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés liées perpétuelles (définies aux présentes), individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de BN est situé à l'adresse suivante : Suite 100, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3, Canada.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « £ » renvoie à la livre sterling. Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien. Le symbole « € » désigne l'euro. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2025.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente notice annuelle contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de la Securities Act of 1933 des États-Unis, de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, des dispositions « refuges » (safe harbor) prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et dans toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de résultats, de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent et comprennent, sans s'y limiter, des déclarations reflétant les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des possibilités, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies, de la gestion du capital et des perspectives de BN et ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, lesquelles reposent sur notre expérience et notre perception quant aux tendances historiques, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de BN sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs et, par conséquent, celles-ci peuvent changer. Il est possible de repérer des déclarations prospectives grâce à l'utilisation de termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « prédire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « aspirer à » et « devoir » ainsi que des expressions semblables, et grâce à l'emploi des formes future ou conditionnelle.

Bien que BN soit d'avis que ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, opinions et hypothèses raisonnables, les résultats réels peuvent différer significativement des déclarations prospectives. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) les rendements qui sont moins élevés que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change et les pressions inflationnistes accrues; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les acquisitions et les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes et les sanctions gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les ouragans ou les épidémies/pandémies; xviii) les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à la circulation de l'information entre certaines entreprises au sein de notre entreprise de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs Gestion d'actifs, Solutions de gestion de patrimoine, Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures, Capital-investissement, Immobilier et Activités du siège social; et xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs. Lorsqu'ils évaluent les déclarations prospectives, les lecteurs doivent examiner attentivement ces risques et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses, et ils ne doivent pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, qui s'appuient uniquement sur l'information dont nous disposons à la date de la présente notice annuelle, sauf dans les cas où une autre date est indiquée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, BN ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Certaines informations présentées dans ce document sont fondées sur des informations provenant de tiers indépendants ou tirées de celles-ci. Bien que BN soit d'avis que ces informations sont exactes à la date à laquelle elles ont été formulées et que les sources desquelles ces informations sont tirées sont fiables, BN n'offre aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude et au caractère raisonnable et exhaustif des informations présentées dans ce document ou des hypothèses sur lesquelles ces informations reposent, ce qui comprend, sans s'y limiter, les informations obtenues de tiers.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

BN prépare ses états financiers conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board. La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les Normes IFRS de comptabilité, notamment, sans s'y limiter, le bénéfice distribuable (le « BD ») et les flux de trésorerie liés aux opérations (les « FTO »). Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières ne sont pas normalisées en vertu des Normes IFRS de comptabilité et pourraient différer des mesures financières et d'autres mesures présentées par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières, se reporter aux rubriques « Énoncé concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS » et « Glossaire » de notre rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le « rapport de gestion ») daté du 17 mars 2026, lesquelles sont intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les Normes IFRS de comptabilité, le cas échéant, est présenté aux pages 137 à 142 du rapport de gestion, qui sont également intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. On peut se procurer des exemplaires du rapport de gestion sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ ») à l'adresse www.sedarplus.ca et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de BN, soit Brookfield Asset Management Ltd. (« BAM ») et quatre sociétés liées perpétuelles. Le tableau qui suit présente, pour chacune de ces filiales, le territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles BN exerce un contrôle ou une emprise directement ou indirectement (compte tenu d'un échange intégral) et la participation respective de BN, dans chaque cas, à moins d'indication contraire, au 31 décembre 2025.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions à droit de vote détenues ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Asset Management Ltd. ^{a)}	Colombie-Britannique	73 %	69 %
Brookfield Business Partners L.P. ^{b)}	Bermudes	100 %	43 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^{c), d)}	Bermudes	100 %	26 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^{e), f)}	Bermudes	100 %	45 %
Brookfield Property Partners L.P. ^{g)}	Bermudes	100 %	100 %

- a) BN, Brookfield Wealth Solutions Ltd. (« Brookfield Wealth Solutions ») et leurs parties liées (collectivement, les « détenteurs de Brookfield ») détiennent collectivement, directement et indirectement, environ 73 % des actions à droit de vote restreint de catégorie A de BAM (les « actions de catégorie A de BAM »). Le 25 juin 2025, BN a transféré à Brookfield Wealth Solutions des actions de catégorie A de BAM représentant environ 4 % des actions de catégorie A émises et en circulation de BAM en contrepartie d'actions de catégorie C nouvellement émises de Brookfield Wealth Solutions et d'un billet qui, le 31 décembre 2025, a été converti en actions de catégorie C additionnelles de Brookfield Wealth Solutions. BN et Brookfield Wealth Solutions ont convenu que toutes les décisions prises par Brookfield Wealth Solutions relativement aux droits de vote associés aux actions de catégorie A de BAM détenues par Brookfield Wealth Solutions le seront d'un commun accord entre la filiale de Brookfield Wealth Solutions concernée et BN. Brookfield Wealth Solutions peut acquérir des actions de catégorie A de BAM ou d'autres titres pouvant être échangés contre des actions de catégorie A de BAM. Il est prévu que les actions de catégorie A de BAM ou les autres titres pouvant être échangés contre des actions de catégorie A de BAM détenus par Brookfield Wealth Solutions seront assujettis aux conventions de vote susmentionnées de temps à autre.
- b) Au 31 décembre 2025, les détenteurs de Brookfield détenaient collectivement des parts de société en commandite de Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») (les « parts de société en commandite de BBU »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BBU et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BBUC ») de Brookfield Business Holdings Corporation (auparavant connue sous la dénomination Brookfield Business Corporation), une filiale de BBU (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BBU), représentant une participation économique d'environ 68 % dans BBU (compte tenu d'un échange intégral). Au 31 décembre 2025, BN détenait indirectement une participation de 100 % à titre de commandité dans BBU, et les détenteurs de Brookfield et BBU détenaient collectivement une participation avec droit de vote d'environ 92 % dans Brookfield Business Holdings Corporation. Le 16 mars 2026, BBU a annoncé qu'elle s'attendait à conclure l'arrangement de BBUC (tel qu'il est défini ci-dessous) le 27 mars 2026, en vertu duquel toutes les parts de société en commandite de BBU, les parts échangeables contre des parts de société en commandite de BBU et les actions échangeables de BBUC en circulation seront échangées contre des actions à droit de vote subalterne de catégorie A nouvellement émises (les « actions de catégorie A de BBUC ») d'une nouvelle société canadienne qui aura la dénomination Brookfield Business Corporation (« BBUC »). En vertu de l'arrangement de BBUC, BN échangera ses actions de commandité de BBU contre des actions à droits de vote multiples de catégorie B nouvellement émises de BBUC (les « actions de catégorie B de BBUC ») (ayant une participation avec droit de vote de 75 % dans BBUC). Immédiatement après la réalisation de l'arrangement de BBUC, les détenteurs de Brookfield détiendront collectivement environ 68 % des actions de catégorie A de BBUC, dont BN détiendra indirectement environ 43 % des actions de catégorie A de BBUC émises et en circulation et, par l'intermédiaire de leur participation dans les actions de catégorie A de BBUC et en raison de la participation indirecte de BN dans les actions de catégorie B de BBUC, les détenteurs de Brookfield détiendront collectivement un bloc de droits de vote d'environ 92 % dans BBUC. BN et Brookfield Wealth Solutions ont convenu que toutes les décisions prises par Brookfield Wealth Solutions relativement aux droits de vote associés aux parts de société en commandite de BBU, aux actions échangeables de BBUC et, après la réalisation de l'arrangement de BBUC, aux actions de catégorie A de BBUC, détenues par Brookfield Wealth Solutions, le seront d'un commun accord entre la filiale de Brookfield Wealth Solutions concernée et BN. Brookfield Wealth Solutions peut acquérir des actions de catégorie A de BBUC ou d'autres titres pouvant être échangés contre des actions de catégorie A de BBUC. Il est prévu que les actions de catégorie A de BBUC ou les autres titres pouvant être échangés contre des parts de société en commandite de BBU détenus par Brookfield Wealth Solutions seront assujettis aux conventions de vote susmentionnées de temps à autre.
- c) Les détenteurs de Brookfield détiennent collectivement des parts de société en commandite de Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») (les « parts de société en commandite de BIP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP et des actions pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP ou des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BIPC ») de Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »), une filiale de BIP, représentant une participation économique d'environ 27 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral). BN détient indirectement une participation de 100 % à titre de commandité dans BIP. En plus des parts de commandité, BN détient également des parts de société en commandite de BIP, des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP et des actions pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP ou des actions échangeables de BIPC représentant une participation économique d'environ 26 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral). Brookfield Wealth Solutions détient des parts de société en commandite de BIP représentant une participation économique d'environ 0,5 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral). BN et Brookfield Wealth Solutions ont convenu que toutes les décisions prises par Brookfield Wealth Solutions relativement aux droits de vote associés aux parts de société en commandite de BIP détenues par Brookfield Wealth Solutions le seront d'un commun accord entre la filiale de Brookfield Wealth Solutions concernée et BN. Brookfield Wealth Solutions peut acquérir des parts de société en commandite de BIP additionnelles ou d'autres titres pouvant être échangés contre des parts de société en commandite de BIP. Il est prévu que les parts de société en commandite de BIP ou les autres titres pouvant être échangés contre des parts de société en commandite de BIP détenus par Brookfield Wealth Solutions seront assujettis aux conventions de vote susmentionnées de temps à autre.
- d) Les détenteurs de Brookfield détiennent directement et indirectement des actions pouvant être échangées contre des actions échangeables de BIPC représentant environ 10 % des actions échangeables de BIPC, à condition toutefois que les échanges de ces actions par BN ne puissent pas donner lieu à la propriété par BN de 9,5 % ou plus de la totalité des actions émises et en circulation de BIPC, selon la juste valeur de marché totale. En outre, BIP, elle-même contrôlée par BN, détient la totalité des actions de catégorie B de BIPC émises et en circulation, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BIPC.
- e) Les détenteurs de Brookfield détiennent collectivement des parts de société en commandite de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») (les « parts de société en commandite de BEP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP et des actions pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP ou des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), une filiale de BEP, représentant une participation économique d'environ 47 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral). BN détient indirectement une participation de 100 % à titre de commandité dans BEP. En plus des parts de commandité, BN détient également des parts de société en commandite de BEP, des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP et des actions pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP ou des actions échangeables de BEPC représentant une participation économique d'environ 45 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral). BN et Brookfield Wealth Solutions ont convenu que toutes les décisions prises par Brookfield Wealth Solutions relativement aux droits de vote associés aux actions échangeables de BEPC détenues par Brookfield Wealth Solutions le seront d'un commun accord entre la filiale de Brookfield Wealth Solutions concernée et BN. Brookfield Wealth Solutions peut acquérir des parts de société en commandite de BEP et des actions échangeables de BEPC additionnelles ou d'autres titres pouvant être échangés contre des parts de société en commandite de BEP ou des actions échangeables de BEPC. Il est prévu que les parts de société en commandite de BEP, les actions échangeables de BEPC ou les autres titres pouvant être échangés contre des parts de société en commandite de BEP ou des actions échangeables de BEPC détenus par Brookfield Wealth Solutions seront assujettis aux conventions de vote susmentionnées de temps à autre.
- f) Les détenteurs de Brookfield détiennent directement et indirectement des actions échangeables de BEPC et des actions pouvant être échangées contre des actions échangeables de BEPC représentant au total environ 25 % des actions échangeables de BEPC, à condition toutefois que les échanges de ces actions par BN ne puissent pas donner lieu à la propriété par BN de 9,5 % ou plus de la totalité des actions émises et en circulation de BEPC, selon la juste valeur de marché totale. En outre, BEP, elle-même contrôlée par BN, détient la totalité des actions de catégorie B de BEPC émises et en circulation, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BEPC.
- g) BN détient indirectement une participation de 100 % à titre de commandité dans Brookfield Property Partners L.P. (« BPY »). En plus des parts de commandité, BN détient également indirectement des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BPY ») et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BPY de BPY. BN détient une participation économique d'environ 100 % dans BPY (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2023 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Activités en 2026 – à ce jour

Gestion d'actifs

Le 4 février 2026, BAM a annoncé la nomination de Connor Teskey au poste de chef de la direction de BAM. Bruce Flatt demeure président du conseil de BAM, en plus de conserver son poste de chef de la direction de BN. Le même jour, BAM a déclaré un dividende trimestriel de 0,5025 \$ par action, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'exercice précédent, payable le 31 mars 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 27 février 2026.

Le 3 mars 2026, British Columbia Investment Management Corporation, Norges Bank Investment Management et BAM ont annoncé le lancement de Northview Energy (« Northview »), une société fermée du secteur de l'énergie renouvelable qui acquerra et détiendra un portefeuille diversifié d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation visés par des contrats aux États-Unis et au Canada. Northview sera financée et détenue à parts égales par les trois investisseurs. Northview fera l'acquisition d'un portefeuille d'actifs de démarrage auprès de grandes sociétés d'énergie renouvelable actuellement gérées par BAM, y compris des actifs de Deriva Energy, de Scout Clean Energy et d'Urban Grid.

Le 3 mars 2026, BAM a annoncé qu'elle avait établi un programme de papier commercial dans le cadre d'un placement privé. En vertu de ce programme, BAM peut émettre du papier commercial non garanti pour un montant maximal total de 1 G\$ en cours à tout moment. Le programme devrait diversifier et renforcer davantage le bilan de BAM en fournissant une autre source de capitaux à court terme. Le produit de l'émission de billets sera utilisé aux fins des besoins généraux de la société.

Solutions de gestion de patrimoine

À ce jour, l'entreprise de solutions de gestion de patrimoine n'a mené aucune activité significative en 2026.

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En février 2026, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu de la vente d'une participation dans un portefeuille de projets commerciaux d'énergie renouvelable en exploitation de 2,3 gigawatts (« GW ») aux États-Unis, pour un produit prévu d'environ 1,3 G\$. La clôture de cette transaction est assujettie aux conditions habituelles et devrait avoir lieu au premier semestre de 2026.

Infrastructures

À ce jour, l'entreprise d'infrastructures n'a mené aucune activité significative en 2026.

Capital-investissement

Le 16 mars 2026, BBU a annoncé la clôture prévue de sa restructuration visant à simplifier sa structure d'entreprise en convertissant BBU et Brookfield Business Holdings Corporation (auparavant Brookfield Business Corporation) (l'« arrangement de BBUC ») en une société par actions canadienne cotée en bourse appelée Brookfield Business Corporation. La conversion en une seule société par actions vise à élargir le bassin d'investisseurs de BBU, à accroître la demande découlant de l'inclusion dans les indices et à faciliter l'investissement dans les actions de BBU, ce qui, selon nous, contribuera à générer de la valeur à long terme pour les actionnaires. La transaction a été approuvée par les porteurs de parts de BBU et les actionnaires de BBUC le 13 janvier 2026 et devrait se conclure le 27 mars 2026. Après la conclusion de l'arrangement de BBUC, BBU et Brookfield Business Holdings Corporation deviendront des filiales de BBUC, seront radiées de la cote et cesseront d'être des émetteurs assujettis.

Immobilier

À ce jour, l'entreprise immobilière n'a mené aucune activité significative en 2026.

Activités du siège social

À ce jour, le siège social n'a mené aucune activité significative en 2026.

Activités en 2025

Gestion d'actifs

En 2025, notre entreprise de gestion d'actifs a profité de la vigueur de la mobilisation de capitaux au sein de nos gammes de fonds vedettes et de fonds complémentaires, le total mobilisé s'élevant à plus de 110 G\$. La mobilisation de capitaux dans nos séries de fonds vedettes comprenait un montant de plus de 10 G\$ lié à notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale et à notre cinquième fonds vedette immobilier, qui ont procédé à des clôtures finales au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, nous avons aussi mobilisé environ 68 G\$ en capitaux dans le cadre de plus d'une douzaine de stratégies de fonds de crédit et dans le cadre de notre mandat lié à Brookfield Wealth Solutions. Ce montant comprend la mobilisation de près de 31,6 G\$ dans l'ensemble de notre entreprise Oaktree, y compris la clôture finale de notre 12^e fonds de crédit axé sur les occasions, ainsi que de 6,6 G\$ dans l'ensemble de nos autres gestionnaires partenaires et de 3,3 G\$ dans notre quatrième fonds de titres de créance liés aux infrastructures. En outre, nous avons mobilisé un total de 25,2 G\$ auprès de Brookfield Wealth Solutions.

Les capitaux générant des honoraires représentent le total des capitaux gérés dont nous tirons des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 64 G\$, ou 12 %, pour s'établir à 603 G\$ en 2025, dont une proportion de 87 % sont des capitaux à long terme ou perpétuels, ce qui favorise la résilience et la prévisibilité de nos produits. L'augmentation de 91 G\$ des capitaux générant des honoraires est en grande partie attribuable aux capitaux mobilisés au cours de l'exercice. De plus, la croissance de 25 G\$ des capitaux générant des honoraires est principalement attribuable à la capitalisation boursière plus élevée de nos sociétés liées perpétuelles (BEP, BIP et BBU) en raison de la hausse du cours de l'action au cours de l'exercice. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les rachats dans l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels, par les sorties liées aux rentes ainsi que par les distributions de nos fonds privés à long terme.

L'augmentation des capitaux générant des honoraires a donné lieu à des produits sous forme d'honoraires de 5,5 G\$ et à un bénéfice tiré des honoraires de 3 G\$ pour 2025, soit une hausse de 17 % et de 22 %, respectivement, par rapport à 2024. L'augmentation du bénéfice tiré des honoraires a été partiellement contrebalancée par la hausse de l'impôt en trésorerie et par la baisse des produits tirés des placements, ce qui s'est traduit par un bénéfice distribuable de 2,7 G\$ pour 2025, soit une hausse de 14 % par rapport à 2024.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 65,6 G\$ dans l'ensemble des stratégies, y compris un montant de 10,9 G\$ pour le secteur Infrastructures, un montant de 6,9 G\$ pour le secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, un montant de 4 G\$ pour le secteur Capital-investissement, un montant de 7,5 G\$ pour le secteur Immobilier et un montant de 36,3 G\$ pour le secteur Crédit.

Au 31 décembre 2025, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 134 G\$, dont une tranche d'environ 63 G\$ est engagée dans l'ensemble des divisions et ne génère actuellement pas d'honoraires, mais générera des honoraires lorsque le capital sera investi. Nous prévoyons que ces engagements généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 630 M\$ lorsqu'ils seront investis. En 2025, nos stratégies de placement ont continué de miser sur la croissance des partenariats et des fonds stratégiques dans un certain nombre de secteurs, notamment le crédit privé, l'intelligence artificielle (l'« IA ») et l'énergie propre. Voici quelques exemples intéressants :

- Le 10 février 2025, BAM a annoncé un programme d'investissement dans les infrastructures de 20 G€ visant à financer le déploiement d'une infrastructure d'IA en France. L'investissement de Brookfield sera orienté vers les centres de données et les secteurs des infrastructures connexes qui sont essentiels au déploiement de l'IA. Un investissement pouvant aller jusqu'à 15 G€ dans des centres de données sera dirigé par Data4, une société comprise dans le portefeuille de Brookfield qui est l'un des principaux promoteurs de centres de données en Europe, et dont le siège social est situé à Paris. Brookfield prévoit investir un montant supplémentaire de 5 G€ en France dans les infrastructures d'IA connexes liées notamment au transfert de données, au stockage sur puces et à la production d'énergie. L'investissement total de 20 G€ devrait se concrétiser d'ici 2030.
- Le 11 février 2025, Oaktree Capital Management, L.P. a annoncé la clôture finale d'Oaktree Opportunities Fund XII (« Opps XII »), qui compte des engagements d'environ 16 G\$, y compris des véhicules de co-investissement et d'entités liées. Au 11 février 2025, Opps XII avait investi ou engagé des capitaux de plus de 7 G\$ aux fins d'investissement dans des entreprises qui sont diversifiées sur les plans géographique et sectoriel et sur le plan des catégories d'actifs.
- Le 11 mars 2025, BAM a annoncé la clôture du premier fonds de sa stratégie Brookfield Infrastructure Structured Solutions Fund (« BISS »), un fonds du marché intermédiaire des infrastructures qui a atteint sa cible de mobilisation de capitaux grâce à des engagements de plus de 1 G\$. La stratégie de BISS cible les secteurs dans lesquels Brookfield exerce des activités et possède une expertise importante en matière d'actifs, en s'appuyant sur les capacités de placement direct de la plateforme afin de réaliser des transactions et d'accéder à des occasions qui se distinguent.
- Le 24 avril 2025, BAM a conclu un placement initial de billets de premier rang à 5,795 % échéant en 2035 d'un montant de 750 M\$.

- Le 4 juin 2025, BAM a annoncé un investissement pouvant atteindre 95 milliards de couronnes suédoises (10 G\$) afin de soutenir le développement d'infrastructures d'IA en Suède. Cet investissement représente l'un des plus importants placements de Brookfield dans l'IA en Europe et élargit le partenariat avec le gouvernement suédois, ses autorités publiques, son milieu universitaire et les entreprises de la région.
- Le 4 septembre 2025, BAM a conclu un placement de billets de premier rang à 6,077 % échéant en 2055 d'un montant de 750 M\$.
- Le 1^{er} octobre 2025, Brookfield a annoncé qu'elle avait mobilisé plus de 4 G\$ dans le cadre de la première clôture du Brookfield Infrastructure Debt Fund IV, ce qui témoigne de l'appui marqué et continu des investisseurs actuels et nouveaux.
- Le 7 octobre 2025, Brookfield a annoncé la clôture institutionnelle finale de son fonds vedette de transition énergétique, le Brookfield Global Transition Fund II (le « BGTF II »), qui a permis de mobiliser des engagements dans des fonds et du capital stratégique d'un montant de 20 G\$ provenant d'un éventail diversifié d'investisseurs actuels et nouveaux. En outre, le BGTF II a obtenu un co-investissement dans son portefeuille d'environ 3,5 G\$, ce qui porte le total des capitaux mobilisés dans le cadre de la stratégie liée à ce fonds à environ 23,5 G\$.
- Le 22 octobre 2025, BAM a annoncé le lancement de Brookfield Private Equity Fund (« BPE »), un fonds permanent semi-liquide offrant aux investisseurs individuels un accès simple et diversifié à la plateforme mondiale de capital-investissement de Brookfield au moyen d'un véhicule unique. BPE offre aux investisseurs un accès simplifié à la plateforme de capital-investissement de premier plan de Brookfield au moyen d'un processus de placement simplifié qui comprend des souscriptions mensuelles et un faible seuil de placement.
- Le 18 novembre 2025, BAM a conclu un placement de billets de premier rang à 4,653 % échéant en 2030 d'un montant de 600 M\$ et de billets de premier rang à 5,298 % échéant en 2036 d'un montant de 400 M\$.
- Le 19 novembre 2025, BAM a annoncé le lancement d'un programme mondial d'infrastructures d'IA de 100 G\$ en partenariat avec NVIDIA et Kuwait Investment Authority (« KIA »). BAM ancrera le programme dans Brookfield Artificial Intelligence Funds (« BAIIF »), qui a été lancé dans le but de générer des engagements en capitaux propres de 10 G\$ en vue d'investir dans le fondement de l'IA. BAIIF a déjà reçu des engagements en capital de 5 G\$ de la part d'un groupe restreint de partenaires institutionnels et sectoriels, y compris Brookfield, NVIDIA et KIA. BAIIF, grâce à des capitaux supplémentaires provenant de ses co-investisseurs et grâce à un financement prudent, acquerra jusqu'à 100 G\$ d'actifs d'infrastructures d'IA, ce qui permettra d'investir à toutes les étapes de la chaîne de valeur, de l'énergie et des terrains en passant par les centres de données et le calcul.
- Le 9 décembre 2025, BAM et Qai, la société d'IA au Qatar et une filiale de Qatar Investment Authority, ont annoncé un partenariat stratégique visant l'établissement d'une coentreprise de 20 G\$ axée sur les infrastructures d'IA au Qatar et sur certains marchés internationaux. Dans le cadre de ce partenariat, BAM et Qai fourniront des capitaux et une expertise opérationnelle pour investir dans l'infrastructure d'IA au Qatar, y compris le développement d'installations d'IA entièrement intégrées, afin de soutenir l'écosystème numérique et d'IA qui prend rapidement de l'expansion au pays. Le partenariat bénéficiera de l'appui stratégique du gouvernement du Qatar pour investir dans les compétences et la chaîne d'approvisionnement nécessaires pour soutenir l'infrastructure d'IA et l'adoption de l'IA partout au Qatar.

Solutions de gestion de patrimoine

Le 11 mars 2025, Brookfield Wealth Solutions a annoncé que la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni et la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni avaient délivré une licence à Blumont Annuity Company UK Ltd. (« Blumont UK »), une filiale entièrement détenue de Brookfield Wealth Solutions, lui permettant de participer directement au marché du transfert du risque lié aux régimes de retraite au Royaume-Uni. Blumont UK a commencé ses activités le 25 mars 2025.

Le 25 juin 2025, BN a transféré à Brookfield Wealth Solutions 65 000 000 d'actions de catégorie A de BAM, représentant une participation économique d'environ 3,3 G\$ dans BAM, en contrepartie d'actions de catégorie C nouvellement émises de Brookfield Wealth Solutions et d'un billet qui, le 31 décembre 2025, a été converti en actions de catégorie C additionnelles de Brookfield Wealth Solutions. En combinaison avec notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine, nous détenons une participation de 73 % dans BAM. Comme il est décrit sous Activités de la société, nous considérons Brookfield Wealth Solutions comme une entité « appariée » à BN. Ainsi, les actionnaires de BN et de Brookfield Wealth Solutions peuvent continuer de bénéficier du rendement économique de ces actifs et titres transférés.

Le 31 juillet 2025, Brookfield Wealth Solutions a annoncé l'acquisition proposée de la totalité du capital social émis et à émettre de Just Group plc (« Just Group »), pour 220 pence par action de Just Group, pour une contrepartie d'environ 2,4 G£ (l'« acquisition de Just »). Le 19 septembre 2025, les actionnaires de Just Group ont voté en faveur de l'acquisition de Just, qui devrait se conclure au cours du premier semestre de 2026, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris la réception des approbations réglementaires.

Le 30 septembre 2025, Brookfield Wealth Solutions a annoncé qu'elle avait conclu, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue, American National Insurance Company (« ANICO »), une entente de réassurance avec Dai-ichi Frontier Life, la principale société d'assurance au Japon. Cette entente marque la première entente de réassurance avec une entité japonaise de Brookfield Wealth Solutions après la création d'un bureau de représentation à Tokyo au début de 2025.

Le 9 octobre 2025, Brookfield Wealth Solutions a conclu un fractionnement d'actions à raison de trois pour deux de ses actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A (les « actions de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions ») et de ses actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B de Brookfield Wealth Solutions »). Le fractionnement a été effectué au moyen d'une subdivision des actions de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions. Chaque actionnaire a reçu une demi-action de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions pour chaque action de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions détenue ou une demi-action de catégorie B de Brookfield Wealth Solutions pour chaque action de catégorie B de Brookfield Wealth Solutions détenue (soit une action supplémentaire pour chaque paire d'actions détenue).

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En 2025, notre entreprise d'énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 584 M\$ attribuables à BN. Les FTO ont profité de l'amélioration des résultats de notre portefeuille d'actifs hydroélectriques en raison de l'amélioration des conditions hydrologiques dans l'ensemble de nos actifs canadiens et colombiens, de la croissance intégrée de nos flux de trésorerie contractuels liés à l'inflation, des activités de croissance, y compris les acquisitions relatives et la livraison de nouveaux projets d'environ 8 GW au cours des 12 derniers mois, ainsi que de l'apport de nos activités de réinvestissement aux fins d'expansion, de la cristallisation de la valeur et de la génération de capitaux en vue de financer la croissance.

En avril 2025, après la conclusion de l'acquisition d'une participation donnant le contrôle initiale de 53 %, d'une offre publique d'achat en trésorerie obligatoire et d'une procédure d'éviction, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans Neoen S.A., un important promoteur d'installations d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale dont le siège social est situé en France, comptant des actifs de stockage d'énergie et d'énergie renouvelable en exploitation et en construction d'une capacité de 8 GW et des projets d'aménagement de 20 GW, pour un prix d'acquisition total d'environ 6,7 G\$.

En mai 2025, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une plateforme d'exploitation et d'aménagement diversifiée aux États-Unis, qui comprend des actifs de production et de stockage d'énergie renouvelable en exploitation et en construction d'une capacité de 3,9 GW, ainsi qu'un portefeuille de projets d'aménagement de plus de 30 GW, pour environ 1,4 G\$.

En juillet 2025, BEP a signé avec Google une entente-cadre sur l'hydroélectricité visant un approvisionnement pouvant aller jusqu'à 3 000 mégawatts (« MW ») aux États-Unis d'ici la fin de 2032, y compris les deux premiers contrats visant une capacité de 670 MW.

En octobre 2025, BEP a conclu l'acquisition d'une participation supplémentaire de 15 % dans Isagen S.A. E.S.P. pour un montant de 1 G\$.

En octobre 2025, Brookfield et Corporation Cameco (« Cameco »), notre partenaire dans Westinghouse Electrical Company (« Westinghouse »), ont conclu une entente avec le gouvernement des États-Unis visant l'établissement d'un partenariat stratégique qui devrait accélérer le déploiement à grande échelle des technologies de générateurs nucléaires de Westinghouse aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Aux termes de l'entente, une fois que le gouvernement des États-Unis aura pris une décision finale en matière d'investissement et qu'il aura conclu des ententes définitives visant la construction de nouveaux générateurs nucléaires de Westinghouse aux États-Unis d'une valeur totale d'au moins 80 G\$ avant janvier 2029, les droits liés à une participation éventuelle dans Westinghouse détenus par le gouvernement américain seront acquis, et ce dernier aura le droit de recevoir 20 % des distributions en trésorerie en excédent de 17,5 G\$ faites par Westinghouse.

En novembre 2025, BEP a émis 15 050 200 parts de société en commandite de BEP au prix de 29,90 \$ par part de société en commandite de BEP, pour un produit brut total d'environ 450 M\$. Parallèlement, une filiale de BN a convenu d'acheter 6 967 670 parts de société en commandite de BEP au prix de 29,90 \$ par part (déduction faite des commissions de prise ferme) pour un produit brut total d'environ 200 M\$. Le produit brut total s'est chiffré à environ 650 M\$.

En décembre 2025, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a vendu une participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs de production décentralisée en exploitation d'une capacité de 1,5 GW et une participation de 47 % dans une plateforme de développement de production décentralisée d'une capacité de 2,3 GW aux États-Unis, pour un produit de base d'environ 1,1 G\$.

Infrastructures

En 2025, notre entreprise d'infrastructures a généré des FTO de 757 M\$, soit une augmentation de 190 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'indexation en fonction de l'inflation prévue dans les contrats, de la croissance du volume de nos entreprises de services publics, du secteur médian et de données, et des profits sur cession découlant de la vente de notre entreprise de terminaux à conteneurs en Australie, ainsi que de la mise en service de projets d'investissement dans l'ensemble de nos entreprises. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les cessions nettes, par la hausse des charges d'intérêts découlant des emprunts additionnels pour financer les investissements en cours, par l'incidence du change ainsi que par la hausse des honoraires de gestion découlant de la capitalisation boursière plus élevée de BIP.

Le 1^{er} juillet 2025, BIP, par l'entremise de son entreprise de logistique intermodale mondiale, a acquis pour environ 1,1 G\$ le portefeuille de Global Container International LLC, un exploitant d'un parc d'environ 0,5 million de conteneurs équivalents vingt pieds, composé principalement d'immobilisations corporelles.

Le 31 juillet 2025, BIP a conclu l'acquisition de Colonial Enterprises Inc., le plus important réseau pipelinier pour les produits raffinés aux États-Unis, pour une contrepartie totale d'environ 900 M\$ et une participation effective de 15 %.

Le 3 septembre 2025, BIP a conclu l'acquisition de Hotwire Communications, l'un des principaux fournisseurs de services de fibre jusqu'au domicile de gros dans des marchés en croissance clés aux États-Unis, pour une contrepartie totale d'environ 800 M\$ et une participation effective de 20 %.

Le 24 septembre 2025, BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 700 M\$ CA, lesquels comprennent des billets de série 15 d'un montant en capital global de 375 M\$ CA échéant le 6 janvier 2031 et portant intérêt à un taux annuel de 3,700 %, payable semestriellement, et des billets de série 16 d'un montant en capital global de 325 M\$ CA échéant le 24 septembre 2035 et portant intérêt au taux annuel de 4,526 %, payable semestriellement. Ces billets seront garantis entièrement et sans condition par BIP et par certaines de nos filiales.

Capital-investissement

En 2025, notre entreprise de capital-investissement a généré des FTO d'environ 500 M\$. En excluant l'incidence des profits à la cession réalisés, les FTO provenant des activités d'exploitation ont diminué de 366 M\$ par rapport à l'exercice précédent, puisque la croissance selon les biens comparables liée à l'exécution commerciale et les initiatives d'optimisation des activités ont été plus que contrebalancées par les cessions nettes, les honoraires en fonction du rendement engagés au cours du trimestre et la diminution de notre participation directe dans BBU.

Le 28 janvier 2025, Clarios International Inc. (« Clarios »), notre entreprise de stockage d'énergie évolué, a contracté une nouvelle dette de premier rang de 5 G\$, dont une tranche de 4,5 G\$ a servi à financer une distribution spéciale à ses actionnaires. La quote-part de BBU de la distribution spéciale s'est établie à environ 1,2 G\$, soit un multiple approximatif de 1,5 fois le capital investi initialement dans Clarios, tandis que le consortium dirigé par Brookfield continue de détenir la totalité de l'entreprise. Le 30 janvier 2025, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de Chemelex, un fabricant de systèmes de traçage thermique électrique de premier plan, par l'intermédiaire d'une scission d'une société industrielle de plus grande envergure, pour une valeur d'entreprise totale de 1,7 G\$.

Le 28 mai 2025, BBU, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'Antylia Scientific, un fabricant et distributeur de premier plan de produits essentiels et de matériel d'essai destinés aux laboratoires des sciences de la vie et de l'environnement, pour une valeur d'entreprise totale d'environ 1,3 G\$.

Le 22 octobre 2025, Brookfield a annoncé le lancement de Brookfield Private Equity Fund (« BPE »). Cette nouvelle stratégie permanente offre aux investisseurs un accès simple à la plateforme de capital-investissement de Brookfield au moyen d'un processus de placement simplifié qui comprend des souscriptions mensuelles et un faible seuil de placement. BPE a bénéficié d'un apport initial sous forme de capital-investissement d'environ 1,5 G\$ provenant de BBU et d'autres entités de Brookfield.

Le 22 octobre 2025, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de First National Financial Corporation (« First National »), un important prêteur hypothécaire non bancaire canadien, pour une valeur d'entreprise totale d'environ 3,65 G\$ CA. À la suite de la transaction conclue pour une valeur des capitaux propres d'environ 2,9 G\$ CA, ou 48 \$ CA par action ordinaire, First National a été retirée de la cote de la Bourse de Toronto. BBU et ses partenaires détiennent une participation d'environ 31 % dans First National.

Le 1^{er} décembre 2025, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a annoncé qu'elle avait convenu d'acquérir Fosber S.p.A., un chef de file mondial dans la conception et la production de machinerie, de pièces et de services de pointe pour le secteur de l'emballage ondulé, pour une valeur d'entreprise totale d'environ 950 M\$.

Immobilier

Au premier trimestre de 2025, BPY a acquis un portefeuille de maisons locatives unifamiliales aux États-Unis par l'intermédiaire d'un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 920 M\$.

Au premier trimestre de 2025, Brookfield Residential a réalisé un montant de 638 M\$ à la vente de participations dans cinq grandes collectivités conçues selon un plan cadre.

Au troisième trimestre de 2025, Brookfield Strategic Real Estate Partners (« BSREP ») V et un autre fonds privé géré par BAM ont acquis les activités européennes d'une plateforme hôtelière axée sur le style de vie comprenant 15 biens détenus et exploités dans 10 pays, pour environ 925 M\$.

Au troisième trimestre de 2025, BSREP III a cédé une entreprise de résidences pour aînés en Australie pour environ 2,5 G\$, une entreprise de biens à bail hypernet aux États-Unis pour environ 2,2 G\$ et un portefeuille de résidences pour étudiants dans la péninsule ibérique pour environ 1,4 G\$.

Au quatrième trimestre de 2025, BPY a cédé 68 communautés de maisons préfabriquées aux États-Unis comprises dans BSREP II pour un montant d'environ 1,4 G\$.

Au quatrième trimestre de 2025, BSREP III a cédé un portefeuille d'immeubles de bureaux en Inde pour environ 1,4 G\$ et un actif de logistique en Corée du Sud pour environ 713 M\$.

Activités du siège social

Le 4 février 2025, BN a réalisé une restructuration d'entreprise de concert avec BAM, dans le cadre de laquelle BN a transféré sa participation de 73 % dans Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs ») à BAM en échange d'actions de catégorie A nouvellement émises de BAM, à raison de une pour une (l'« arrangement de 2025 »). Immédiatement après que l'arrangement de 2025 a pris effet, BAM détenait la totalité de la société de gestion d'actifs, et BN, environ 73 % des actions de catégorie A de BAM.

Le 3 mars 2025, BN a conclu un placement de 500 M\$ de billets à 5,813 % échéant en 2055 émis à la valeur nominale.

Le 23 mai 2025, BN a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 143 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE, la TSX ou de systèmes de négociation parallèles. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 27 mai 2025 et qui doit prendre fin le 26 mai 2026, BN avait, au 10 mars 2026, racheté 9 294 073 actions de catégorie A à un prix moyen de 43,07 \$.

Le 20 août 2025, BN a conclu un placement de billets à 5,33 % échéant en 2036 d'un montant de 650 M\$, émis à la valeur nominale.

Le 20 août 2025, BN a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de BN inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 22 août 2025 et qui doit prendre fin le 21 août 2026, BN n'avait, au 10 mars 2026, racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Le 9 octobre 2025, BN a conclu le fractionnement d'actions à raison de trois pour deux de ses actions de catégorie A et de ses actions de catégorie B. Le fractionnement a pris la forme d'un dividende en actions et chaque actionnaire a reçu une demi-action de catégorie A de BN pour chaque action de catégorie A et chaque action de catégorie B détenue (soit une action additionnelle pour chaque paire d'actions détenue).

Le 13 octobre 2025, BN, BAM et Oaktree ont annoncé avoir conclu une entente visant une transaction proposée dans le cadre de laquelle BN et BAM acquerront, collectivement, la participation de 26 % dans Oaktree qu'elles ne détenaient pas déjà. À la conclusion de l'acquisition, leur participation représentera 100 % d'Oaktree. En vertu des modalités proposées de la transaction, BAM et BN acquerront toutes les participations en actions ordinaires restantes dans l'entreprise Oaktree pour une contrepartie totale d'environ 3 G\$, soit un investissement de 1,4 G\$ pour BN et un investissement de 1,6 G\$ pour BAM. La transaction proposée devrait se conclure au premier semestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles, et devrait avoir un effet relatif pour BAM et pour BN.

Le 11 décembre 2025, BN a conclu un placement de billets à 4,388 % échéant en 2033 d'un montant de 350 M\$ CA, émis à un prix correspondant à 99,985 % de leur valeur nominale, et un placement de billets à 5,399 % échéant en 2055 d'un montant de 650 M\$ CA, émis à la valeur nominale.

Le 22 décembre 2025, BN a racheté des billets échéant le 28 janvier 2026 d'un montant de 850 M\$ CA.

Activités en 2024

Gestion d'actifs

En 2024, notre entreprise de gestion d'actifs a profité de la vigueur de la mobilisation de capitaux au sein de nos gammes de fonds vedettes et de fonds complémentaires, le total mobilisé s'élevant à plus de 135 G\$. La mobilisation de capitaux fructueuse au sein de nos séries de fonds vedettes comprenait notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale de 4,6 G\$, notre cinquième fonds vedette immobilier de 2,9 G\$ et notre 12^e fonds de crédit axé sur les occasions de 5,2 G\$. Nous avons procédé à la clôture finale de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale et de notre cinquième fonds vedette immobilier de cette série en 2025.

En 2024, nous avons aussi mobilisé environ 103 G\$ en capitaux dans le cadre de plus d'une douzaine de stratégies de fonds de crédit et dans le cadre de notre mandat lié à Brookfield Wealth Solutions. Ce montant comprend la mobilisation de près de 29 G\$ dans l'ensemble de notre entreprise Oaktree, y compris notre 12^e fonds de crédit axé sur les occasions susmentionné, ainsi que de 1,7 G\$ dans notre quatrième fonds de titres de créance liés aux infrastructures et de 2,5 G\$ dans l'ensemble de nos autres gestionnaires partenaires. En outre, nous avons mobilisé un total de 67 G\$ auprès de Brookfield Wealth Solutions, y compris un mandat de 49 G\$ après l'acquisition d'American Equity Investment Life Holding Company (« AEL ») le 2 mai 2024 et un montant de 17 G\$ découlant de souscriptions de rentes de détail, d'entrées découlant du transfert du risque lié aux régimes de retraite et d'autres produits de réassurance.

Nos capitaux générant des honoraires représentent le total des capitaux gérés par notre entreprise de gestion d'actifs dont nous tirons des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 82 G\$, ou 18 %, pour s'établir à 539 G\$ en 2024, dont une proportion de 87 % étaient des capitaux à long terme ou perpétuels, ce qui confère résilience et prévisibilité à nos produits. L'augmentation de 129 G\$ des capitaux générant des honoraires en 2024 est en grande partie attribuable aux capitaux mobilisés au cours de l'exercice et au mandat lié à AEL susmentionné. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels et par des sorties liées aux rentes.

L'augmentation des capitaux générant des honoraires a donné lieu à des produits sous forme d'honoraires de 4,7 G\$ et à un bénéfice tiré des honoraires de 2,5 G\$ pour 2024, soit une hausse de 7 % et de 10 %, respectivement, par rapport à 2023. L'augmentation du bénéfice tiré des honoraires a été partiellement contrebalancée par la hausse de l'impôt en trésorerie, ce qui s'est traduit par un BD de 2,4 G\$ pour 2024, soit une hausse de 5 % par rapport à 2023.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 47,6 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 5,6 G\$ pour le secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, un montant de 3,8 G\$ pour le secteur Infrastructures, un montant de 5,9 G\$ pour le secteur Capital-investissement, un montant de 6,1 G\$ pour le secteur Immobilier et un montant de 26,2 G\$ pour le secteur Crédit.

Au 31 décembre 2024, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 115 G\$, dont une tranche d'environ 53 G\$ est engagée dans l'ensemble des divisions et ne génère actuellement pas d'honoraires, mais générera des honoraires lorsque le capital sera investi. Nous prévoyons que ces engagements généreront des produits sous forme d'honoraires additionnels d'environ 530 M\$ lorsqu'ils seront investis.

En 2024, nos stratégies de placement ont continué de mettre l'accent sur l'élargissement des canaux de mobilisation de capitaux, le crédit direct, les infrastructures et la transition énergétique et l'énergie renouvelable. Voici quelques exemples intéressants :

- En février 2024, BAM a annoncé qu'il avait mobilisé des capitaux de 10 G\$ (y compris des engagements dans des fonds et du capital stratégique provenant du bassin d'investisseurs de notre entreprise de gestion d'actifs) dans le cadre de la première clôture du Brookfield Global Transition Fund (« BGTF II »), le deuxième fonds de notre série de fonds privés dédié à la transition mondiale vers la carboneutralité. La mobilisation de capitaux dans le cadre de cette stratégie a totalisé 5,2 G\$ pour l'exercice.
- Le 2 mai 2024, Brookfield Wealth Solutions a conclu l'acquisition des actions ordinaires en circulation d'AEL qu'elle ne détenait pas déjà. L'acquisition par Brookfield Wealth Solutions auprès de BN des actions de catégorie A de BAM nécessaires au règlement de la contrepartie en actions dans le cadre de l'acquisition d'AEL a donné lieu à une augmentation de la participation de BAM dans la société de gestion d'actifs (compte tenu de l'arrangement de 2025, la participation ne donnant pas le contrôle dans BAM), laquelle est passée d'environ 25 % à environ 27 %. L'acquisition d'AEL a également donné lieu à la mobilisation de capitaux générant des honoraires de 49 G\$ qui seront gérés par l'entreprise de gestion d'actifs.
- Le 17 septembre 2024, nous avons acquis une quote-part de 51 % du bénéfice tiré des honoraires de Castllake L.P. (« Castllake »), une quote-part de 7,5 % de l'intéressement aux plus-values de Castllake, le droit à 20 % des rendements découlant des engagements du commandité et le droit à 51 % des engagements du commandité à l'égard des fonds actuellement sur le marché ou futurs de Castllake, pour une contrepartie en trésorerie totale d'environ 489 M\$. En outre, Brookfield Wealth Solutions s'est engagée à investir environ 1 G\$ dans les stratégies et fonds d'investissement de Castllake.

- Nous avons lancé notre Catalytic Transition Fund, dont la clôture initiale a eu lieu le 23 septembre 2024 et dont une tranche de 2,4 G\$ a été mobilisée au cours de l'exercice. Ce nouveau capital comprend l'investissement clé de 1 G\$ d'ALTERRA, le plus important fonds d'investissement privé lié au climat à l'échelle mondiale.
- Le 26 septembre 2024, nous avons conclu l'acquisition de Pinegrove Ventures (auparavant SVB Capital), la plateforme d'investissement de SVB Financial Group offerte par l'entremise de Pinegrove Venture Partners (« Pinegrove »). Pinegrove est notre plateforme d'investissement en capital-risque formée et détenue en partenariat avec Sequoia Heritage, qui se concentre sur la fourniture de solutions secondaires dans le secteur de la croissance et de la technologie. Pinegrove gère des actifs d'environ 10 G\$.

Solutions de gestion de patrimoine

En 2024, notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine a généré un bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED ») de 1,4 G\$. Le BED a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison du rendement solide sur les placements au cours de l'exercice et de la croissance des actifs. Au cours de l'exercice, le total des actifs d'assurance a augmenté pour s'établir à plus de 120 G\$.

Le 2 mai 2024, Brookfield Wealth Solutions a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'AEL qu'elle ne détenait pas déjà (l'« acquisition d'AEL ») en vertu des modalités de la convention de fusion définitive que la société a conclue avec AEL (la « convention de fusion d'AEL »). Immédiatement après la clôture de l'acquisition d'AEL, American National Group LLC a fusionné avec AEL, et l'entité issue de la fusion a été renommée American National Group Inc (« ANGI ») et poursuit ses activités en tant que société par actions du Delaware. AEL est un important fournisseur de produits de rentes à capital fixe liées à un indice boursier et de rentes à taux fixe qui compte plus de 50 000 agents et conseillers indépendants affiliés à des organisations, des banques et des courtiers indépendants sur le marché. AEL, dont le siège social est situé à Des Moines, en Iowa, est un vendeur autorisé dans 50 États américains et dans le District de Columbia.

Le 29 août 2024, Brookfield Wealth Solutions a changé la désignation de la totalité de ses actions échangeables de catégorie A-1 (les « actions de catégorie A-1 de Brookfield Wealth Solutions ») pour celle d'actions de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions en vertu de modifications des statuts approuvées par les actionnaires lors de l'assemblée générale et extraordinaire annuelle de 2024 des actionnaires de Brookfield Wealth Solutions. En raison de cette nouvelle désignation, aucune action de catégorie A-1 de Brookfield Wealth Solutions n'est actuellement émise.

Le 4 septembre 2024, « Brookfield Reinsurance Ltd. » a changé sa dénomination sociale pour « Brookfield Wealth Solutions Ltd. » afin de mieux refléter la nature de ses activités et de sa relation avec BN. Le 6 septembre 2024, à l'ouverture des marchés, les actions de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions ont commencé à être négociées à la NYSE et à la TSX sous le nouveau symbole boursier « BNT ».

Le 16 décembre 2024, ANICO, une filiale entièrement détenue d'ANGI, a conclu une transaction de réassurance avec Just Group, en vertu de laquelle ANICO a accepté de réassurer des obligations au titre des régimes de retraite d'environ 1,0 G£ (ou 1,3 G\$) assumées par Just dans le cadre d'une transaction de rentes collectives conclue avec un régime de retraite au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2024, Brookfield Wealth Solutions a acquis auprès de BN une participation économique de 1 G\$ dans BBU en échange d'actions de catégorie C nouvellement émises de Brookfield Wealth Solutions d'un montant de 1 G\$. Sur une base combinée avec notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine, nous détenons une participation de 66 % dans BBU.

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En 2024, notre entreprise d'énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 470 M\$ attribuables à BN. Les FTO ont profité de la mise en service d'actifs en cours d'aménagement ayant atteint l'étape d'exploitation commerciale, des prix réalisés plus élevés sur la plupart des segments de marché selon un taux de change constant et selon les biens comparables en raison de l'indexation en fonction de l'inflation de notre production visée par des contrats, ainsi que des acquisitions nettes.

En mai 2024, BEP a signé avec Microsoft Corporation une entente-cadre sur l'énergie renouvelable aux termes de laquelle BEP prévoit fournir une nouvelle capacité d'énergie renouvelable de 10 500 MW aux États-Unis et en Europe entre 2026 et 2030. L'entente prévoit la possibilité d'accroître sa portée pour fournir une capacité supplémentaire d'énergie renouvelable aux États-Unis et en Europe, et même plus loin, soit en Asie-Pacifique, en Inde et en Amérique latine.

En décembre 2024, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu un partenariat stratégique avec un important fabricant d'électrocarburants, afin d'investir jusqu'à un montant de 1,1 G\$ composé d'un placement structuré initial en titres de capitaux propres de 200 M\$, qui comprend la construction d'une installation de production dans l'ouest du Texas, et d'un droit exclusif d'investir jusqu'à 850 M\$ dans des projets futurs qui satisfont à certains critères d'investissement.

En décembre 2024, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 12,45 % dans un portefeuille de quatre parcs éoliens côtiers en exploitation situés au Royaume-Uni, dont la capacité d'exploitation est d'environ 3,5 GW, pour une valeur d'entreprise d'environ 2,2 G\$ (montant net d'environ 565 M\$ pour BEP).

En décembre 2024, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une plateforme d'énergie renouvelable dotée d'actifs éoliens d'une capacité de 682 MW, d'actifs solaires d'une capacité de 63 MW et des projets d'aménagement d'une capacité de 1,6 GW au Portugal et en Espagne, pour un produit d'environ 741 M\$ (montant net d'environ 430 M\$ pour BEP).

Le 24 décembre 2024, BEP, Brookfield Renewable Holdings Corporation (auparavant Brookfield Renewable Corporation) (« BRHC ») et BEPC ont procédé à une restructuration par l'entremise d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal (l'« arrangement lié à BEPC ») en vertu duquel i) les porteurs d'actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BRHC, autres que BN, ont reçu des actions échangeables de BEPC contre leurs actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BRHC à raison de une pour une; ii) BN a transféré ses actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BRHC à BEPC contre des actions échangeables de catégorie A.2 de BRHC à raison de une pour une; iii) les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BRHC ont été radiées de la cote; et iv) les actions échangeables de BEPC ont été inscrites à la cote de la NYSE et de la TSX sous le symbole « BEPC ». Les porteurs de parts de société en commandite de BEP n'étaient pas concernés par l'arrangement lié à BEPC.

Infrastructures

En 2024, notre entreprise d'infrastructures a généré des FTO de 566 M\$. En excluant l'incidence des profits à la cession réalisés, les FTO provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 27 M\$ en raison principalement de la croissance interne de nos entreprises découlant de l'indexation en fonction de l'inflation, de la mise en service de projets d'investissement, de l'augmentation de la base tarifaire et des acquisitions nettes, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'intérêts découlant des emprunts additionnels pour financer les projets d'investissement en cours, ainsi que par l'incidence du change.

Le 12 janvier 2024, BIP, par l'entremise de son entreprise de centres de données en colocalisation aux États-Unis, a acquis un portefeuille de centres de données en faillite de Cyxtera Technologies, Inc. Le prix d'achat a été entièrement financé par emprunt et n'a pas nécessité de nouveaux capitaux.

Le 22 février 2024, BIP a remboursé la totalité des billets à moyen terme venant à échéance le 22 février 2024 pour un montant de 531 M\$.

Le 24 décembre 2024, BIP, Brookfield Infrastructure Holdings Corporation (auparavant Brookfield Infrastructure Corporation) (« BIHC ») et BIPC ont procédé à une restructuration par l'entremise d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal (l'« arrangement lié à BIPC ») en vertu duquel i) les porteurs d'actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BIPC (maintenant BIHC), autres que BN, ont reçu des actions échangeables de BIPC qui offraient les mêmes avantages économiques et les mêmes droits en matière de gouvernance que ceux associés à un placement dans BIPC avant l'arrangement lié à BIPC; ii) BN a transféré ses actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BIHC à BIPC contre des actions échangeables de catégorie A.2 de BIHC à raison de une pour une, lesquelles sont échangeables contre des parts de société en commandite de BIP ou des actions échangeables de BIPC, à condition toutefois que les échanges de ces actions par BN ne puissent pas donner lieu à la propriété par BN de 9,5 % ou plus de la totalité des actions émises et en circulation de BIPC, selon la juste valeur de marché totale; iii) les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BIHC ont été radiées de la cote; et iv) les actions échangeables de BIPC ont été inscrites à la cote de la NYSE et de la TSX sous le symbole « BIPC ». Les porteurs de parts de société en commandite de BIP n'étaient pas concernés par l'arrangement lié à BIPC.

Capital-investissement

En 2024, notre entreprise de capital-investissement a généré des FTO d'environ 1 G\$. En excluant l'incidence des profits à la cession réalisés, les FTO provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 198 M\$, principalement en raison de la croissance selon les biens comparables liée à l'exécution commerciale, des initiatives d'optimisation des activités et de la comptabilisation d'avantages fiscaux par notre entreprise de stockage d'énergie évolué dans le secteur des activités industrielles, ainsi que de la diminution des charges d'intérêts, facteurs partiellement contrebalancés par les cessions nettes et la diminution de notre participation directe dans BBU. Les profits à la cession réalisés se sont chiffrés à 199 M\$ pour l'exercice considéré, comparativement à 1,3 G\$ à l'exercice précédent, alors qu'ils avaient tiré parti de la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire.

Le 17 septembre 2024, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de Network International Holdings PLC (« Network »), une société de traitement des paiements auparavant inscrite à la Bourse de Londres, pour un montant en trésorerie d'environ 2,7 G\$. Après la clôture, Network a fusionné avec Magnati Sole Proprietorship LLC, une entreprise de services de traitement des paiements détenue par BBU de concert avec des partenaires institutionnels.

Immobilier

En 2024, notre entreprise immobilière a généré un bénéfice d'exploitation net de 3,4 G\$. Notre entreprise immobilière continue de tirer parti de la forte demande des locataires à l'égard d'immeubles de première qualité, comme en témoigne l'essor en matière de location, le taux d'occupation demeurant élevé, à 96 % dans notre portefeuille d'immeubles principaux. Nous avons conclu des contrats de location visant près de 27 millions de pieds carrés dans des immeubles de bureaux et des immeubles de commerce de détail au cours de l'exercice.

En 2024, BPY a vendu des participations partielles dans huit immeubles de bureaux aux États-Unis et au Canada, six immeubles de commerce de détail aux États-Unis et un immeuble multilogements aux États-Unis pour un produit net d'environ 1,8 G\$.

Au quatrième trimestre de 2024, BPY a acquis un portefeuille d'actifs de logistique en Europe compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 791 M\$. BPY a également convenu d'acquérir un portefeuille de dix immeubles multilogements aux États-Unis compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 920 M\$. BPY a acquis un portefeuille de 14 résidences pour étudiants aux États-Unis compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 874 M\$. BPY a également regroupé sa participation dans JCPenney avec le groupe SPARC afin de créer Catalyst Brands, qui détient un portefeuille de six enseignes de détail, notamment Aeropostale, Brooks Brothers, Eddie Bauer, JCPenney, Lucky Brand et Nautica.

Au second semestre de 2024, BN a cédé un portefeuille d'actifs liés aux complexes commerciaux au Royaume-Uni compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 791 M\$.

Au troisième trimestre de 2024, BPY a acquis un portefeuille de 129 actifs de logistique aux États-Unis compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 1,3 G\$. De plus, BPY a conclu la vente d'un portefeuille de 28 communautés de maisons préfabriquées aux États-Unis compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant d'environ 559 M\$.

Au deuxième trimestre de 2024, BPY a acquis un portefeuille de 23 immeubles multilogements aux États-Unis compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant de 1,6 G\$.

Au premier trimestre de 2024, BPY a acquis lors d'une saisie 75 immeubles multilogements aux États-Unis compris dans un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant de 629 M\$.

Activités du siège social

Le 4 mars 2024, BN a conclu un placement de billets à 5,968 % échéant en 2054 d'un montant de 750 M\$ émis à la valeur nominale.

Le 23 mai 2024, BN a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 143 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 27 mai 2024 et qui a pris fin le 26 mai 2025, BN a racheté 22 200 979 actions de catégorie A à un prix moyen de 51,20 \$.

Le 21 juin 2024, BN a conclu un placement de billets à 5,675 % échéant en 2035 d'un montant de 450 M\$ émis à la valeur nominale et a procédé à la réouverture de billets à 5,968 % échéant en 2054 d'un montant de 200 M\$ émis à un prix équivalant à 101,435 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 5,864 %.

Le 20 août 2024, BN a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de BN inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 22 août 2024 et qui a pris fin le 21 août 2025, BN n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Le 17 décembre 2024, BN a conclu un placement de billets subordonnés échéant en 2055 d'un montant de 700 M\$ émis à la valeur nominale, portant intérêt à un taux de 6,300 % jusqu'en 2035 révisé par la suite tous les cinq ans au taux du Trésor américain sur cinq ans, majoré d'un écart de 2,076 %.

Activités en 2023

Gestion d'actifs

En 2023, notre entreprise de gestion d'actifs a profité de la vigueur des activités de mobilisation de capitaux au sein de nos gammes de fonds vedettes et de fonds complémentaires, le total mobilisé s'élevant à 83 G\$. Les activités de mobilisation de capitaux fructueuses au sein de nos diverses séries de fonds vedettes comprennent la clôture finale de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures et de notre sixième fonds vedette de capital-investissement, qui a porté le total du capital mobilisé dans le cadre de ces stratégies à 30 G\$ et à 12 G\$, respectivement. Nous avons également procédé à des clôtures pour notre plus récent fonds de crédit axé sur les occasions et de notre premier fonds stratégique de prêteurs, ce qui a porté le montant total mobilisé à 8 G\$ et à 4 G\$ à la fin de l'exercice, respectivement, pour ces produits. Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons conclu la première clôture du cinquième fonds de notre stratégie de fonds vedettes immobiliers axés sur des occasions, cette stratégie représentant maintenant plus de 8 G\$. À ces mobilisations s'ajoutent d'importantes activités de mobilisation de capitaux dans l'ensemble de notre gamme croissante de stratégies complémentaires, notre troisième fonds de titres de créance liés aux infrastructures ayant porté, grâce à sa clôture finale, son total mobilisé à plus de 6 G\$, ce qui en fait le plus important fonds privé de titres de créance liés aux infrastructures au monde. Nos capitaux générant des honoraires représentent le total des capitaux gérés par notre entreprise de gestion d'actifs dont nous tirons des produits. Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 9 % pour s'établir à 457 G\$ en 2023, dont une tranche de 86 % était de longue durée ou perpétuelle. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 73 G\$ découlent en grande partie des activités de mobilisation de capitaux des fonds vedettes, des capitaux mobilisés dans le cadre des fonds de crédit et autres, y compris notre entreprise de solutions d'assurance, ainsi que des capitaux mobilisés et investis dans le cadre d'autres stratégies. Les capitaux générant des honoraires ont également tiré parti des capitaux mobilisés au moyen d'émissions liées à nos instruments de placement sur le marché public et de l'augmentation des évaluations à la valeur de marché dans l'ensemble de nos stratégies de fonds de crédit, de nos stratégies axées sur des instruments liquides et d'autres stratégies axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des sorties dans le cadre de nos stratégies axées sur des instruments liquides et de nos stratégies de fonds de crédit ainsi que par des remboursements de capital de 16 G\$ aux clients.

L'augmentation des capitaux générant des honoraires a donné lieu à des produits sous forme d'honoraires de 4,4 G\$ et à un bénéfice tiré des honoraires de 2,2 G\$ pour 2023, soit une hausse de 8 % et de 6 %, respectivement, par rapport à 2022. L'augmentation du bénéfice tiré des honoraires et la hausse des produits d'intérêts sur le dépôt que notre entreprise de gestion d'actifs détient auprès de BN ont été partiellement contrebalancées par la hausse de l'impôt en trésorerie, ce qui s'est traduit par un BD de 2,2 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une hausse de 7 % par rapport à 2022.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a réalisé des monétisations d'un montant brut d'environ 30 G\$ et investi 58 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 5,7 G\$ pour le secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, un montant de 19,4 G\$ pour le secteur Infrastructures, un montant de 3,4 G\$ pour le secteur Capital-investissement, un montant de 7,7 G\$ pour le secteur Immobilier et un montant de 22,1 G\$ pour le secteur Crédit et autres.

Au 31 décembre 2023, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 107 G\$.

En 2023, nos stratégies d'investissement sont demeurées axées sur les infrastructures, émanant du fondement de l'économie mondiale, sur la transition énergétique et les énergies renouvelables, tirant parti de l'impératif mondial de la décarbonation, ainsi que sur le prêt direct. Voici quelques exemples intéressants :

- En février 2023, notre entreprise de gestion d'actifs a lancé Brookfield Infrastructure Income Fund (« BII »), un instrument novateur à capital variable semi-liquide lié aux infrastructures, qui offre aux investisseurs en gestion privée un accès à la plateforme d'infrastructures de Brookfield. En décembre 2024, des capitaux de plus de 4 G\$ avaient été mobilisés depuis la création de BII auprès de nos partenaires de distribution à l'échelle mondiale.
- Le 11 septembre 2023, BAM et Société Générale ont annoncé un partenariat stratégique en vue du montage, de la gestion et de la distribution de placements dans des instruments de crédit privé de première qualité.
- Le 1^{er} décembre 2023, BAM et ALTERRA ont annoncé la création du Catalytic Transition Fund, un fonds de plusieurs milliards de dollars. ALTERRA Transformation s'est engagée à investir jusqu'à 1 G\$ dans ce fonds, parallèlement à l'engagement de 2 G\$ d'ALTERRA Acceleration à l'égard de BGTF II.

Solutions de gestion de patrimoine

Le 8 février 2023, Brookfield Wealth Solutions a conclu une convention de fusion définitive avec Argo Group International Holdings, Inc. (« Argo »), en vertu de laquelle Brookfield Wealth Solutions a convenu d'acquérir Argo dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 1,1 G\$ (l'« acquisition d'Argo »). Dans le cadre de la convention de fusion définitive, chaque action ordinaire d'Argo émise et en circulation a été convertie en droit de recevoir un montant en trésorerie de 30 \$ à la clôture de la fusion, financé par les fonds en caisse existants et les liquidités disponibles de Brookfield Wealth Solutions. L'acquisition d'Argo a été conclue le 16 novembre 2023. Argo est un souscripteur de produits d'assurance spécialisée aux États-Unis sur le marché de l'assurance de dommages. Argo offre une gamme complète de produits et de services conçus pour répondre aux besoins uniques des entreprises en matière de couverture et de traitement des demandes d'indemnisation.

Le 4 juillet 2023, Brookfield Wealth Solutions a conclu la convention de fusion d'AEL en vertu de laquelle Brookfield Wealth Solutions a convenu d'acquérir la totalité des actions en circulation d'AEL dont elle n'était pas déjà propriétaire, pour une contrepartie de 56,50 \$ par action d'AEL, soit un montant en trésorerie de 38,85 \$ et 0,49707 action à droit de vote restreint de catégorie A de BAM. La clôture de l'acquisition d'AEL a eu lieu par la suite, soit le 2 mai 2024.

Le 15 août 2023, Brookfield Wealth Solutions a acquis auprès de BN une participation économique d'une valeur de 2,1 G\$ dans des actifs immobiliers et autres actifs. En échange, BN a reçu 60,7 millions d'actions de catégorie C de Brookfield Wealth Solutions. En septembre et en novembre 2023, des filiales de Brookfield Wealth Solutions ont acquis auprès d'une filiale de BN respectivement 3,4 millions d'actions échangeables de BEPC et 6,6 millions d'actions échangeables de BEPC à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 250 M\$. En septembre 2023, des filiales de Brookfield Wealth Solutions ont acquis auprès d'une filiale de BN 3,3 millions de parts de société en commandite de BIP à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 100 M\$.

Le 16 novembre 2023, Brookfield Wealth Solutions a conclu son offre d'échange (l'« offre »), en vertu de laquelle les porteurs des actions de catégorie A se sont vu offrir l'occasion d'échanger sur une base volontaire leurs actions de catégorie A contre des actions de catégorie A-1 de Brookfield Wealth Solutions à raison de une pour une. En vertu de l'offre, Brookfield Wealth Solutions a racheté jusqu'à 32 934 574 actions de catégorie A et émis en échange 32 934 574 actions de catégorie A-1 de Brookfield Wealth Solutions, sans entraîner de dilution pour les actionnaires de BN ou de Brookfield Wealth Solutions.

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En 2023, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 418 M\$ attribuables à BN. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, ce qui comprend les nouveaux actifs en cours d'aménagement d'une capacité de près de 5 000 MW ayant atteint l'étape d'exploitation commerciale, des prix réalisés plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation et des initiatives commerciales, ainsi que de la production hydroélectrique favorable aux États-Unis et au Brésil et de la forte disponibilité des actifs dans l'ensemble de notre parc mondial.

En mars 2023, une filiale de BEP a émis des billets à moyen terme verts, série 16, à un taux fixe de 5,292 % d'un montant de 400 M\$ CA. Les billets à moyen terme, série 16, sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En mars 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir jusqu'à 1 G\$ dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde comportant des actifs en exploitation de 4 000 MW et des projets d'aménagement de 7 400 MW, par l'entremise d'une solution de financement structurée en dollars américains sous la forme de titres convertibles. BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a investi un montant de 400 M\$ pour financer les projets d'aménagement d'installations d'énergie renouvelable de la société ainsi que l'investissement dans la fabrication de panneaux solaires et la production d'ammoniac vert.

En juin 2023, BEP a émis 8 200 000 parts de société en commandite de BEP au prix de 30,35 \$ par part, et BEPC a émis 7 430 000 actions échangeables de BEPC au prix de 33,80 \$ par action pour un produit brut global d'environ 500 M\$. Parallèlement, une filiale de Brookfield Wealth Solutions a convenu d'acheter 5 148 270 parts de société en commandite de BEP au prix de 30,35 \$ par part (déduction faite des commissions de prise ferme) pour un produit brut total d'environ 150 M\$.

En septembre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir jusqu'à 845 M\$ dans une coentreprise avec une société indienne d'énergie renouvelable de premier plan en vue de créer une plateforme d'aménagement en Inde composée de projets hybrides éoliens et solaires à un stade avancé de 1,2 GW, de parcs énergétiques hybrides éoliens et solaires à un stade intermédiaire de 1,4 GW et de projets d'énergie renouvelable à un stade préliminaire de 3,5 GW.

En septembre et en novembre 2023, une filiale de BN a transféré 3,4 millions d'actions échangeables de BEPC et 6,6 millions d'actions échangeables de BEPC, respectivement, à des filiales de Brookfield Wealth Solutions à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 250 M\$.

En octobre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la participation restante de 50 % dans X-Elio Energy S.L. (« X-Elio ») pour une contrepartie totale de 893 M\$. Le portefeuille diversifié de X-Elio comprend des actifs en exploitation et en construction de 1 200 MW, des projets d'aménagement à un stade avancé de 1 500 MW et des projets d'aménagement de 12 000 MW.

En octobre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis un promoteur et exploitant pleinement intégré d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis comptant des actifs en exploitation et en construction de 5 900 MW et des projets d'aménagement de 6 100 MW, pour la somme de 1,1 G\$.

En novembre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels et en partenariat avec Cameco, a conclu l'acquisition précédemment annoncée de Westinghouse, l'une des plus grandes entreprises de services nucléaires du monde, auprès de BBU et de ses partenaires institutionnels pour environ 4 G\$. BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, détient une participation globale de 51 %, et Cameco, une participation de 49 %.

En décembre 2023, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis un promoteur indépendant d'installations d'énergie renouvelable de premier plan au Royaume-Uni comptant des actifs éoliens côtiers de 260 MW, des projets d'aménagement quasi achevés de 800 MW et des projets à un stade plus avancé de 3 GW, pour la somme de 625 M\$.

Infrastructures

En 2023, notre secteur Infrastructures a généré des FTO de 653 M\$. L'augmentation des FTO par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'indexation en fonction de l'inflation, à la croissance des volumes dans la majorité de nos réseaux d'infrastructures essentielles, à la mise en service de projets d'investissement et aux acquisitions nettes, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'intérêts découlant des emprunts additionnels.

Le 4 janvier 2023, BIP a conclu l'acquisition de HomeServe PLC (« HomeServe »), une entreprise d'infrastructure résidentielle exerçant ses activités en Amérique du Nord et en Europe, pour une contrepartie totale d'environ 1,2 G\$. La société en commandite détient une participation effective de 26 % et de 25 % dans les activités nord-américaines et européennes de HomeServe, respectivement.

Le 1^{er} février 2023, BIP a acquis une participation effective de 6 % dans une entreprise de télécommunications allemande, pour une contrepartie totale d'environ 700 M\$.

Le 15 juin 2023, une filiale de BIP a vendu une partie de sa participation dans un gazoduc aux États-Unis pour un produit net d'environ 420 M\$, ce qui a fait passer sa participation d'environ 38 % à 25 %.

Le 27 juillet 2023, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 700 M\$ CA en deux tranches. Les billets sont garantis entièrement et sans condition par BIP et par certaines de ses filiales. Une tranche de 500 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 27 juillet 2030 et est assortie d'un coupon de 5,710 % par année. La tranche restante de 200 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 27 juillet 2053 et est assortie d'un coupon de 5,950 % par année.

Le 1^{er} août 2023, BIP a acquis Data4, une plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe, pour une contrepartie d'environ 600 M\$. BIP détient une participation effective de 19 % dans Data4.

Le 31 août 2023, BIP a vendu sa participation de 7,9 % dans AusNet Services Ltd., une entreprise de services publics réglementés en Australie, à des partenaires institutionnels et des clients de notre entreprise de gestion d'actifs pour un produit net de 435 M\$.

Le 28 septembre 2023, BIP, par l'intermédiaire de sa filiale Brookfield Infrastructure Corporation (maintenant BIHC), a conclu l'acquisition de Triton International Limited (« Triton »), une entreprise de logistique intermodale mondiale, pour une contrepartie de 1,2 G\$. La contrepartie versée dans le cadre de l'acquisition de Triton comprend l'émission d'actions échangeables de BIPC d'une valeur de 751 M\$ et d'une participation existante d'une valeur de 55 M\$ dans l'entreprise. BIP détient une participation effective de 28 % dans Triton.

Le 29 septembre 2023, une filiale de BN a exercé son droit de rachat à l'égard de 3,3 millions de parts échangeables de BIP et s'est vu émettre 3,3 millions de parts de société en commandite de BIP; ces parts de société en commandite de BIP ont par la suite été transférées à des filiales de Brookfield Wealth Solutions à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 100 M\$.

Le 3 octobre 2023, BIP a acquis une participation d'environ 15 % dans une plateforme de centres de données à très grande échelle en Amérique du Nord, pour une contrepartie totale d'environ 400 M\$.

Capital-investissement

En 2023, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 1,9 G\$, ce qui représente une augmentation d'environ 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, et les résultats de l'exercice considéré comprennent un profit à la cession de 1,1 G\$ gagné à la vente de Westinghouse, notre entreprise de services de technologie nucléaire. À l'exclusion du profit à la cession comptabilisé pour l'exercice considéré, les FTO ont diminué d'environ 200 M\$ en raison principalement de l'incidence de l'augmentation des charges d'intérêts découlant de la hausse des taux sur la dette à taux variable et des emprunts additionnels liés aux acquisitions.

Le 7 novembre 2023, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente de Westinghouse à un consortium stratégique dirigé par Cameco et BEP pour un produit d'environ 4 G\$.

Immobilier

Au premier trimestre de 2023, BPY a émis des billets à moyen terme de 500 M\$ CA à 7,125 % par année d'une durée de cinq ans dans le cadre d'un placement privé. De plus, BPY a acquis un portefeuille d'actifs de logistique en Corée du Sud par l'intermédiaire d'un fonds immobilier axé sur les occasions pour un montant de 532 M\$.

Au deuxième trimestre de 2023, BPY a vendu des participations partielles dans trois immeubles de bureaux aux États-Unis et dans trois immeubles de bureaux au Canada pour un produit net d'environ 610 M\$.

Activités du siège social

Le 23 mai 2023, BN a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 142,0 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2023 et qui a pris fin le 24 mai 2024, BN a racheté 27 869 934 actions de catégorie A à un prix moyen de 37,24 \$.

Le 14 juin 2023, BN a conclu un placement de billets à 6,087 % échéant en 2033 d'un montant de 550 M\$ émis à la valeur nominale.

Le 14 juillet 2023, BN a racheté des billets échéant le 1^{er} avril 2024 d'un montant de 550 M\$.

Le 18 août 2023, BN a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de BN inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 22 août 2023 et qui a pris fin le 21 août 2024, BN n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Le 4 décembre 2023, BN a conclu un placement de billets à 6,350 % échéant en 2034 d'un montant de 700 M\$ émis à la valeur nominale.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Nous sommes un chef de file mondial en matière de placements et notre objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Nous disposons de l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, qui sont investis dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions de gestion de patrimoine et nos entreprises d'exploitation. Par l'entremise de nos principaux secteurs d'activité, nous investissons dans des actifs réels qui constituent le fondement de l'économie mondiale afin d'offrir à nos parties prenantes de forts rendements ajustés en fonction du risque. À long terme, nous nous efforçons d'offrir aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 %.

Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des rendements totaux à long terme attrayants. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance comportant des marges de trésorerie élevées. L'écosystème de Brookfield est au cœur de notre réussite. Il repose sur le principe fondamental selon lequel chaque groupe de Brookfield tire avantage de son inclusion dans l'organisation. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous canalisons nos efforts vers l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. Notre bilan géré de façon prudente, notre vaste expérience opérationnelle et nos réseaux d'approvisionnement mondiaux nous permettent d'accéder de façon constante à des occasions uniques.

Notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques en matière de durabilité font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

✓ Secteurs d'intérêt

Nous investissons dans un portefeuille mondial et diversifié d'actifs et d'entreprises de grande qualité qui sont principalement de nature à long terme ou perpétuelle et qui présentent les attributs suivants :

- des produits stables, en grande partie contractuels ou liés à l'inflation, et en croissance;
- une capacité à générer des rendements financiers exceptionnels grâce à l'excellence opérationnelle;
- une grande capacité à générer des flux de trésorerie;
- des barrières à l'entrée élevées et une position dominante sur le marché;
- des occasions d'investissement continues.

✓ Stratégies d'investissement ciblées

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, en tirant parti de notre présence mondiale, de notre expertise opérationnelle approfondie et de notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

✓ Affectation éprouvée du capital

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui offre aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 % depuis plus de 30 ans, grâce à notre expertise approfondie en matière de placements et d'exploitation.

✓ Approche de financement rigoureuse

Nous suivons une approche disciplinée en matière d'endettement tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés sur la base de leur qualité supérieure de manière autonome et sans recours, ce qui nous procure une structure du capital stable. Du total de l'endettement² présenté dans nos états financiers consolidés, une proportion de 6 % seulement est assortie d'un recours contre BN.

✓ Durabilité

Nous nous employons à nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons sont vouées au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous calculons la valeur de BN en fonction du capital investi dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions de gestion de patrimoine et les entreprises d'exploitation. Nos rendements financiers sont représentés par l'appréciation du capital et les distributions provenant de nos secteurs d'activité. Le BD est la principale mesure de la performance que nous utilisons pour évaluer la performance de nos activités.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine, de nos quatre entreprises d'exploitation et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement sept secteurs opérationnels.

Pour nos secteurs Gestion d'actifs et Solutions de gestion de patrimoine, nous mesurons principalement notre performance opérationnelle au moyen du BD. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la juste valeur de nos fonds privés, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisé. Le bénéfice d'exploitation net (le « BEN ») est la principale mesure de la performance de notre secteur Immobilier, et les FTO constituent la mesure utilisée pour nos autres secteurs opérationnels. Nous surveillons également le montant du capital investi par BN dans chaque secteur à l'aide des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous :

- i) Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values. Le secteur Gestion d'actifs comprend également nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds.

- ii) Le secteur *Solutions de gestion de patrimoine* comprend notre participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Brookfield Wealth Solutions, une société d'assurance axée sur les investissements dont l'objectif est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions au moyen d'une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure.

Entreprises d'exploitation

- iii) Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- iv) Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données.
- v) Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation dans les secteurs des services commerciaux et des activités industrielles.
- vi) Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles super principaux, d'immeubles principaux plus, d'immeubles à valeur ajoutée, d'immeubles axés sur les occasions et d'immeubles résidentiels en Amérique du Nord.
- vii) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer la performance opérationnelle et l'attribution du capital, nous déterminons de façon distincte la tranche du BD, du BEN ou des FTO et des capitaux propres ordinaires qui a trait à chaque secteur, le cas échéant. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les principales mesures d'exploitation attribuables à chaque secteur permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de BAM et de nos sociétés liées perpétuelles (BEP, BIP et BBU) sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes de l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net et des profits à la cession réalisés comprises dans le BD et les FTO de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur

Notre secteur Gestion d'actifs représente un gestionnaire d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 1 billion de dollars au 31 décembre 2025 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit.

En février 2025, la Société a échangé sa participation dans la société de gestion d'actifs contre une participation dans BAM à raison de un titre pour un titre. En raison de cette transaction, au 31 décembre 2025, notre capital dans cette entreprise était détenu par l'entremise de notre participation de 73 % dans BAM, qui elle-même détient la totalité de notre entreprise de gestion d'actifs.

Cette entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques. Nous comptons parmi nos clients certains des investisseurs institutionnels les plus importants et les plus avertis du monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels.

Nous avons une équipe de plus de 5 800 employés et professionnels en placements et en gestion d'actifs, en tenant compte des employés d'Oaktree qui deviendront des employés de Brookfield après la conclusion de l'acquisition d'Oaktree et d'environ 1 500 employés de Brookfield entièrement dédiés qui sont au cœur de nos activités, y compris les responsables de nos principales stratégies de placement et des différentes activités du siège social. À l'échelle mondiale, nous sommes appuyés par quelque 250 000 employés dans plus de 50 pays sur cinq continents, ce qui permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives.

Nous investissons notre propre capital de concert avec celui de nos investisseurs dans pratiquement toutes les transactions, en harmonisant les intérêts et en mettant à profit notre présence mondiale, les synergies au sein de notre entreprise et notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

Nous offrons à nos clients un nombre important et croissant de produits de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers, notamment en offrant une gamme diversifiée de fonds privés à long terme et perpétuels et d'instruments de placement sur le marché public spécialisés pour chacune des catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons et qui correspondent à diverses stratégies de placements.

En tant que gestionnaire de ces produits de placement, notre entreprise de gestion d'actifs gagne des honoraires de gestion de base ainsi que des distributions incitatives, des honoraires en fonction du rendement ou un intéressement aux plus-values, selon le produit.

Notre secteur Gestion d'actifs met l'accent sur la mobilisation de capital en mettant au point de nouveaux produits de placement pour nos clients, sur le repérage et l'acquisition d'actifs de haute qualité, sur l'offre d'un fort rendement des placements sous-jacents et sur la réalisation de monétisations ou des refinancements en temps opportun. Cette approche devrait se traduire par une croissance des capitaux générant des honoraires et des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, qui devrait donner lieu au fil du temps à une hausse des produits sous forme d'honoraires, du bénéfice tiré des honoraires¹ et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

Nous incluons également dans les résultats de notre secteur Gestion d'actifs les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans, et de concert avec, des fonds privés gérés par BAM, ainsi que d'autres placements. Ces placements comprennent des fonds vedettes privés immobiliers gérés par BAM dont les rendements à long terme sont solides, ainsi que du capital investi dans d'autres fonds immobiliers, de capital-investissement, axés sur les occasions et de crédit gérés par BAM, ainsi que d'autres placements.

Activités

Fonds privés à long terme – capitaux générant des honoraires de 285 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère une gamme diversifiée de fonds dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit, et gagne des honoraires à cet égard. Ces fonds sont à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies de placement axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales et principales plus.

Sur le capital des fonds privés à long terme, notre entreprise de gestion d'actifs gagne :

1. des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme sur les capitaux qui sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assujettis à deux options de prolongation de un an;
2. un intéressement aux plus-values, qui permet à notre entreprise de recevoir une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu;
3. des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, qui sont des honoraires non récurrents gagnés sur les co-investissements liés à la clôture des transactions et varient en fonction des accords de transaction.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels – capitaux générant des honoraires de 241 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère du capital perpétuel dans nos sociétés liées perpétuelles, ainsi que dans ses fonds privés principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue. Grâce à ces stratégies axées sur des instruments perpétuels, notre entreprise gagne :

1. des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles et sur la valeur liquidative de ses fonds privés perpétuels;
2. des honoraires sous forme de distributions incitatives stables se rapportant aux distributions en trésorerie de la part des sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC et BIP/BIPC) et qui dépassent les seuils prédéterminés. Ces distributions en trésorerie connaissent habituellement une croissance annuelle, et chaque société liée perpétuelle cible un taux de croissance annuel des distributions s'établissant dans une fourchette de 5 % à 9 %;
3. des honoraires en fonction du rendement fondés sur le rendement de la part (BBU) et un intéressement aux plus-values sur ses fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides – capitaux générant des honoraires de 77 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère des fonds de titres cotés en bourse et des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles. Notre entreprise gagne des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé et de la valeur liquidative des fonds, ainsi que des produits en fonction du rendement fondés sur les rendements des placements.

Solutions de gestion de patrimoine

Aperçu du secteur

- Notre secteur Solutions de gestion de patrimoine est une société d'assurance axée sur les investissements dont l'objectif est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions au moyen d'une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure. Par l'intermédiaire de ses filiales d'exploitation, Brookfield Wealth Solutions offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance, y compris des rentes, de l'assurance de dommages aux particuliers et au secteur commercial et de l'assurance vie.
- L'entreprise crée de la valeur en ayant recours à notre plateforme d'exploitation diversifiée à l'échelle mondiale pour générer des passifs à faible risque qui offrent un coût du capital ajusté en fonction du risque hautement concurrentiel pour financer les activités, en adoptant une approche proactive de la gestion des risques afin de réduire le risque lié aux passifs souscrits et en tirant parti des capacités d'investissement plus importantes de Brookfield pour obtenir des occasions de placement de grande qualité dans des actifs réels (titres de créance et titres de capitaux propres) qui conviennent bien aux passifs d'assurance sous-jacents.
- Ce faisant, notre secteur Solutions de gestion de patrimoine cherche à générer un rendement des capitaux propres de plus de 15 % à long terme en investissant dans un portefeuille de placements équilibré, qui comprend des instruments liquides à revenu fixe et des actifs réels, afin de dégager un rendement des placements supérieur au coût des passifs.
- Notre capital investi dans notre secteur Solutions de gestion de patrimoine est détenu par l'intermédiaire de notre placement mis en équivalence dans Brookfield Wealth Solutions, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX. Nous considérons Brookfield Wealth Solutions comme une entité « appariée » à la Société. Chaque action échangeable de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions a été structurée dans l'intention de fournir un rendement économique équivalent à celui de une action de catégorie A, puisque chaque action échangeable i) est échangeable au gré du porteur contre une action de catégorie A ou son équivalent en trésorerie (le mode de paiement devant être déterminé au gré de BN), sous réserve de certaines limites, et ii) donne droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A.
- L'entreprise peut chercher à allonger la durée de son portefeuille de placements et à le diversifier en acquérant des actifs publics et privés dans bon nombre de catégories d'actifs, y compris, mais sans s'y limiter, l'immobilier, les redevances, les titres cotés en bourse et le crédit privé. Ces placements pourraient être effectués sur le marché libre ou auprès de BN et de ses entités liées.

Activités

Rentes

Les rentes sont pour nos titulaires de contrat un moyen d'accumuler de l'épargne-retraite à imposition différée, ainsi qu'une source fiable de revenu pendant la période de paiement. Nos principaux produits et couvertures d'assurance comprennent les suivants :

- Rentes à capital fixe liées à un indice boursier qui permettent aux titulaires de police de gagner des crédits liés aux indices en fonction du rendement d'un indice déterminé sans que la valeur de leur compte soit mise à risque.
- Rentes différées à taux fixe qui comprennent des produits annuels de rente pluriannuelle à taux garanti et des rentes différées à prime unique.
- Transfert du risque lié aux régimes de retraite qui permet à des entreprises agissant comme promoteurs de transférer une partie ou la totalité des risques associés au fait d'être promoteur et administrateur d'un régime de retraite, en particulier le risque de placement et le risque de longévité.
- Des ententes de financement sont offertes par certaines de nos filiales d'assurance à des fiduciaires ad hoc non liées dans le cadre de notre programme de billets adossés à des ententes de financement.
- Rentes immédiates à prime unique qui s'acquèrent moyennant le paiement d'une prime unique et elle prévoit des paiements périodiques (habituellement mensuels ou annuels) au rentier pour une période déterminée.

Assurance de dommages

Nos principaux produits et couvertures d'assurance comprennent les suivants :

- Lignes d'activité liées à l'assurance de dommages qui comprennent une vaste gamme de produits d'assurance de dommages de première ligne et de deuxième ligne, comme les produits d'assurance de dommages spécialisée, les produits liés aux vices de construction, les produits d'assurance responsabilité civile générale, les produits commerciaux d'assurance multirisque, les produits d'assurance contre les accidents du travail, les produits d'assurance responsabilité de produits, les produits d'assurance responsabilité environnementale et les produits d'assurance automobile.
- Assurance spécialisée qui comprend des couvertures spécialisées comme l'assurance de la responsabilité civile des garagistes et l'assurance risques divers et offre des programmes d'assurance et des solutions de façade.

- Assurance de biens qui offre une protection couvrant divers types de biens personnels et commerciaux.
- Lignes d'activité liées à la liquidation de sinistres et autres qui ont trait principalement aux affaires précédemment souscrites dans des gammes abandonnées par nos filiales d'assurance, y compris l'assurance responsabilité professionnelle, l'assurance caution et l'assurance des propriétaires.

Assurance vie

Nos principaux produits et couvertures d'assurance comprennent les suivants :

- Produits d'assurance vie entière qui prévoient une prestation garantie au décès de l'assuré en échange du paiement périodique d'une prime fixe sur une période prédéterminée.
- Produits d'assurance vie universelle qui offrent une couverture par l'intermédiaire d'un contrat donnant aux titulaires de polices une certaine souplesse en ce qui a trait aux paiements des primes et aux montants de la couverture.
- Produits d'assurance vie universelle à capital variable qui offrent une couverture d'assurance semblable à celle de l'assurance vie universelle, à l'exception du fait que le titulaire de police assume le risque de placement, car la valeur du solde du compte du titulaire varie en fonction des résultats au chapitre des placements relatifs aux titres que celui-ci a choisis et qui sont détenus dans un compte distinct.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable, aux solutions de durabilité et à la transition énergétique principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 45 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 20,5 G\$ au 31 décembre 2025.
- BEP détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent nos accords contractuels avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

Activités

Hydroélectricité

- Nous investissons dans 239 centrales hydroélectriques que nous exploitons sur 83 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 8 496 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 22 097 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 240 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 16 753 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 9 410 GWh sur une base proportionnelle.

Parcs solaires commerciaux

- Nos activités liées aux parcs solaires commerciaux comprennent 282 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 13 993 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 5 789 GWh sur une base proportionnelle.

Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité

- Nos activités liées à la production d'énergie décentralisée ont une capacité installée de 5 503 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 534 GWh sur une base proportionnelle.
- Notre portefeuille de solutions durables comprend une entreprise mondiale de services de technologie nucléaire de premier plan et un portefeuille de placements dans la capture et le stockage du carbone, dans le gaz naturel renouvelable agricole, dans le recyclage de matières et dans la capacité de fabrication d'électrocarburants.

Contrats d'énergie

- D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 3 600 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 10 % de la production d'énergie de BEP.

- Le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP augmente chaque année en fonction de l'inflation, jusqu'à concurrence de 3 %. En outre, de 2021 à 2025, le prix a diminué graduellement de 3 \$/mégawattheure (« MWh »), puis de 5 \$/MWh en 2026. Le contrat arrive à expiration en 2046 et nous aurons le droit de le résilier à compter de 2036.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

Infrastructures

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 26 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 29,0 G\$ au 31 décembre 2025.
- BIP est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs des services publics, du transport et des données et dans le secteur médian.

Activités principales

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 3 500 km de conduites de transport de gaz naturel au Brésil et en Inde et environ 3 100 km de lignes de transport en service au Brésil.
- Dans le cadre de nos activités de distribution commerciale et résidentielle, nous fournissons à environ 10,5 millions de clients par année des services d'infrastructure de décarbonation résidentielle et d'autres services résidentiels essentiels et polices connexes, ce qui comprend environ 17,3 millions de polices et environ 1,6 million de contrats de location au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Royaume-Uni, et les services de plus de 0,8 million de compteurs divisionnaires sous contrat à long terme au Canada et aux États-Unis. Nous avons fourni environ 8,9 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 3,1 millions de compteurs installés sous gestion en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nos activités liées aux terminaux diversifiés comprennent un parc mondial d'environ 7 millions de conteneurs intermodaux équivalents vingt pieds et 6 terminaux situés au Royaume-Uni. De plus, nous fournissons une capacité de production d'environ 30 millions de tonnes par année par l'intermédiaire de notre terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis.
- Nous exploitons environ 21 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer dans la moitié sud de l'Australie-Occidentale et environ 9 800 km de chemins de fer au Brésil, dont 8 000 km sont détenus. En outre, nous exploitons environ 130 000 wagons et 440 locomotives aux États-Unis, au Canada et au Mexique.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent plus de 3 000 km d'autoroutes au Brésil.
- Ces activités se composent d'actifs d'infrastructures qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises et de passagers. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos terminaux diversifiés.

Secteur médian

- Nous détenons et exploitons des installations de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada d'une capacité d'environ 280 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Il y a 16 usines de traitement de gaz naturel et de liquides de gaz naturel ayant une capacité brute de traitement d'environ 5,6 Gpi³ par jour au Canada.
- Nous détenons et exploitons environ 19 500 km de gazoducs aux États-Unis et au Canada, ce qui comprend des gazoducs de longue distance, des gazoducs conventionnels ainsi que des pipelines collecteurs de gaz naturel et un complexe doté d'une capacité de production de polypropylène de 525 000 tonnes par année au Canada. Nous détenons également 4 terminaux aux États-Unis dont la capacité de stockage est de 685 000 barils.
- Ces activités comprennent des entreprises, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage, et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Données

- Nous détenons et exploitons plus de 300 000 tours de télécommunications en service en Inde, en France, en Allemagne, en Autriche et au Royaume-Uni, environ 77 000 km de câble à fibre optique en Australie, au Brésil et aux États-Unis, et plus de 80 systèmes d'antennes distribués situés au Royaume-Uni. En outre, nous avons environ 720 000 raccordements de fibre jusqu'aux locaux des abonnés en Australie et aux États-Unis, et 2 fonderies de semi-conducteurs aux États-Unis.
- Dans le cadre de nos activités de stockage de données, nous gérons plus de 150 centres de données représentant une capacité de charge critique d'environ 1,2 GW et une capacité contractuelle additionnelle de 1,1 GW.
- Ces entreprises fournissent des infrastructures essentielles de télécommunications, de fibre et de stockage de données permettant la prestation de services réglementés et non réglementés qui sont protégés par des contrats à long terme liés à l'inflation.

Capital-investissement

Aperçu du secteur

- Notre secteur Capital-investissement représente une entreprise qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de 7,4 G\$ au 31 décembre 2025. Au quatrième trimestre de 2024, notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine a acquis auprès de la Société une participation économique de 1 G\$ dans BBU. Sur une base combinée avec notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine, nous détenons une participation d'environ 68 % dans BBU, soit une participation de 43 % détenue directement dans BBU et une participation de 25 % par l'intermédiaire de Brookfield Wealth Solutions.
- BBU est un propriétaire et exploitant de premier plan à l'échelle mondiale d'entreprises qui fournissent des produits et des services essentiels dans les secteurs des services commerciaux et des activités industrielles.

Activités

Services commerciaux

- Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires figure parmi les principaux fournisseurs de logiciels infonuagiques pour les concessionnaires et les fabricants d'équipement d'origine pour le secteur automobile et les secteurs connexes.
- Notre société d'assurance hypothécaire résidentielle est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada. Elle fournit de l'assurance prêt hypothécaire en cas de défaut aux prêteurs hypothécaires résidentiels canadiens.
- Nos services de construction à l'échelle mondiale visent principalement la construction d'immeubles de prestige complexes et à grand déploiement et d'infrastructures sociales de grande qualité. Les projets de construction sont généralement mis en œuvre en vertu de contrats de conception et de construction, ce qui comprend l'approvisionnement selon un prix et un programme des travaux déterminés.
- Nos entreprises de services de gestion de parcs et de location de voitures comptent parmi les plus importants fournisseurs de services de location de machinerie lourde et de véhicules légers et de services de location de voitures au Brésil, et exercent leurs activités en vertu de contrats à moyen terme fondés sur l'inflation.

Services d'infrastructures

- Notre entreprise de services de location de solutions modulaires fournit des espaces de travail modulaires en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique à une clientèle diversifiée dans les secteurs industriel, des infrastructures et public comptant plus de 53 000 clients dans 23 pays.
- Notre entreprise de services de loterie est un fournisseur de produits, de services et de technologies de premier plan dans l'ensemble du secteur des loteries dans plus de 50 pays.
- Notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier est un fournisseur mondial de services de transport, de production pétrolière extracôtier, de stockage ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtiers. Nous exerçons nos activités dans des régions pétrolifères sélectionnées à l'échelle mondiale, notamment en mer du Nord et au Brésil.
- Notre entreprise de services d'accès aux travaux est un fournisseur de premier plan d'échafaudages et de services connexes sur les marchés industriel et commercial comptant plus de 27 000 clients dans plus de 29 pays.

Activités industrielles

- Notre entreprise de stockage d'énergie évolué est un chef de file mondial dans la fabrication de batteries d'automobiles pouvant alimenter aussi bien les véhicules à moteur à combustion interne que les véhicules électriques. Nous fabriquons et distribuons plus de 150 millions de batteries chaque année, qui sont utilisées dans le tiers des véhicules à l'échelle mondiale.
- Notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie est un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage. Avec nos principaux produits, nous occupons une place dominante en Amérique du Nord, en Europe et en Australie.
- Notre entreprise d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil est un fournisseur privé de services d'assainissement de premier plan qui fournit notamment des services de collecte, de traitement et de distribution de l'eau et des eaux usées à une vaste gamme de clients.
- Notre fabricant de systèmes de traçage thermique électrique est un important fournisseur de solutions de gestion thermique électrique destinées principalement aux marchés finaux industriels, commerciaux et résidentiels. Nous exploitons 18 installations dans 12 pays et nous vendons nos produits à plus de 3 000 clients à l'échelle mondiale.

Immobilier

Aperçu du secteur

- Notre secteur Immobilier détient et exploite un portefeuille mondial diversifié d'immeubles de bureaux de prestige, d'immeubles de commerce de détail dominants sur le marché et d'immeubles résidentiels.
- Notre capital dans cette entreprise est détenu par l'intermédiaire de notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »). BPG détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Les actifs détenus directement comprennent notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord.
- Notre capital est investi dans un portefeuille incomparable qui comprend un ensemble irremplaçable d'immeubles de prestige dans des villes carrefours du monde entier que nous entendons détenir à long terme (les « actifs super principaux »); des actifs de grande qualité situés dans des emplacements centraux dont le BEN est en croissance (les « actifs principaux plus »); et des portefeuilles tirés sur le volet que nous repositionnons en vue d'en rehausser la valeur, et que nous prévoyons monétiser à court terme (les « actifs à valeur ajoutée » et les « actifs axés sur les occasions »). De plus, nous exploitons une plateforme d'aménagement de terrains et de construction résidentielle de premier plan en Amérique du Nord (les « actifs résidentiels en Amérique du Nord »).

Activités

Immeubles super principaux

- Notre portefeuille d'immeubles super principaux comprend nos 34 complexes de bureaux et de commerces de détail de premier ordre les plus performants. Ils génèrent des flux de trésorerie à long terme stables et protégés contre l'inflation. Nous créons de la valeur en détenant ces placements à long terme et nous continuons de les améliorer en y investissant au fil du temps.
- Nous détenons 16 immeubles de bureaux et complexes à usage mixte accessoire de premier ordre qui sont situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Berlin et Dubaï, et ils représentent une superficie locative de 35 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également des participations dans 18 centres commerciaux irremplaçables d'une superficie totale de 24 millions de pieds carrés, ainsi que dans le centre de commerce de détail situé à l'intersection de la 57th Street et de Fifth Avenue, à New York, l'un des plus convoités au monde, et nous exploitons ces centres commerciaux.
- Nous aménageons des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement actifs se composent de deux sites d'immeubles de bureaux, de plusieurs sites d'immeubles multilogements et d'un site d'hôtel, ce qui représente une superficie totale d'environ quatre millions de pieds carrés.
- Nous prévoyons détenir une participation dans ces actifs à long terme, mais pourrions monétiser nos participations au moment opportun en les vendant à des tiers ou céder des participations partielles dans ces actifs à notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine afin de favoriser sa croissance continue. Au cours de l'exercice, nous avons cédé des participations partielles dans six actifs super principaux à notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine.

Actifs principaux plus

- Notre portefeuille d'actifs immobiliers principaux plus se compose d'un ensemble de 57 actifs de premier ordre situés dans des emplacements centraux et dont le BEN est en croissance et que nous prévoyons détenir pour une période définie et monétiser pour générer des rendements intéressants au fil du temps.
- Nous détenons une participation dans 30 immeubles de bureaux et complexes à usage mixte accessoire de premier ordre, et exploitons ces derniers, qui sont situés dans des emplacements centraux sur des marchés commerciaux comme New York, Londres, Toronto, Tokyo et Perth, et qui couvrent une superficie locative de 21 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également 27 centres commerciaux de grande qualité comptant 27 millions de pieds carrés aux États-Unis, qui sont loués à 97 % et génèrent des flux de trésorerie importants et stables.

Actifs à valeur ajoutée

- Notre portefeuille d'actifs à valeur ajoutée se compose de 50 actifs situés principalement dans des marchés secondaires que nous prévoyons repositionner pour en rehausser le BEN et monétiser pour en tirer de la valeur au fil du temps.
- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux situés dans 5 grandes villes en Amérique du Nord, et nous exploitons ces 9 immeubles totalisant une superficie locative de 6 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également 41 immeubles de commerce de détail de qualité d'une superficie de 38 millions de pieds carrés aux États-Unis. Ces centres commerciaux solides génèrent des flux de trésorerie importants et stables, mais ne sont pas considérés comme des centres irremplaçables dominants sur le marché.

Actifs axés sur les occasions

- Notre portefeuille d'actifs axés sur les occasions se compose de 33 actifs dans des marchés marqués par la distorsion. Ils représentent 1 % du total de notre portefeuille, ont un capital limité à risque et ont l'occasion de réaliser des rendements additionnels au fil du temps grâce à un repositionnement stratégique.
- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux situés dans 8 grandes villes en Amérique du Nord et en Australie, et nous exploitons ces 23 immeubles totalisant une superficie locative de 11 millions de pieds carrés. Certains de ces immeubles sont en cours d'aménagement, comme le 9 The Esplanade, dans le remarquable et recherché quartier Elizabeth Quay, à Perth.
- Nous détenons également 10 immeubles de commerce de détail dont les locaux couvrent une superficie de 10 millions de pieds carrés aux États-Unis. Ceux-ci sont loués à 91 %, mais ne suivent pas la même trajectoire de croissance à long terme que nos centres commerciaux dominants sur le marché.

Activités résidentielles en Amérique du Nord

- Notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord est un promoteur et un constructeur de résidences de premier plan qui exerce ses activités dans 23 grands marchés au Canada et aux États-Unis et compte environ 58 000 terrains.
- Au 31 décembre 2025, nous avons 92 projets d'habitation en cours (31 décembre 2024 – 80) et 14 projets fonciers en cours (31 décembre 2024 – 15).
- Nous créons de la valeur à l'égard de cette entreprise en monétisant des livrables de consommation et commerciaux au moyen de la construction de résidences, de la vente de terrains et de l'aménagement de zones commerciales.
- Pour cette entreprise, nous évaluons la valeur au moyen d'une combinaison de valeurs déterminées conformément aux normes IFRS et de données comparables du marché en ce qui concerne nos activités résidentielles et foncières.

Activités du siège social

Aperçu du secteur

- Notre secteur Activités du siège social fournit du soutien à l'ensemble de l'entreprise, en mettant l'accent sur une répartition prudente du capital qui donne lieu à une accumulation de valeur à long terme pour nos actionnaires.
- Le secteur Activités du siège social comprend, mais sans s'y limiter, les activités visant à favoriser la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs, de notre entreprise de solutions de gestion de patrimoine et de nos entreprises d'exploitation et à fournir les capitaux nécessaires à l'ensemble de l'organisation. De plus, nous effectuons des placements directs lorsqu'il est avantageux de le faire.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change et les autres risques résiduels, selon le cas.

Stratégie de financement

Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe, que nous avons organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de BN :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit générales.
- Certaines garanties sont fournies, ou pourraient l'être, sur les obligations financières des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après le paiement des dividendes sur les actions ordinaires et sur les actions privilégiées.

ii) Au niveau de nos trois principaux secteurs d'activité, soit BAM, Brookfield Wealth Solutions et nos entreprises d'exploitation (énergie renouvelable et transition énergétique, infrastructures, capital-investissement et immobilier) :

- D'importantes liquidités sont maintenues par chacun de nos principaux secteurs d'activité pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
- Chaque entreprise est censée s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
- Les obligations financières de nos trois principaux secteurs d'activité ne sont assorties d'aucun recours contre BN.

iii) Au niveau de nos placements, y compris les placements sous-jacents dans nos principaux secteurs d'activité et nos actifs détenus directement :

- Chaque placement sous-jacent est habituellement financé de manière autonome au moyen d'un financement au niveau de l'actif.
- Les emprunts au niveau des fonds de notre entreprise de gestion d'actifs sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions qui sont adossées aux engagements de capital envers les fonds.
- Les obligations financières de nos actifs et de nos fonds ne sont assorties d'aucun recours contre BN.

Nous maintenons un niveau prudent de capital investi à long terme sous forme de capitaux propres ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et d'obligations de sociétés, qui rendent la structure du capital très stable. En outre, nous maintenons des niveaux appropriés de liquidités à l'échelle de l'organisation pour financer les activités d'exploitation, d'aménagement et d'investissement et pour répondre aux besoins non prévus.

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement consiste à maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées.

Au sein de BAM, de Brookfield Wealth Solutions et de nos sociétés d'exploitation, nous nous efforçons de :

- veiller à ce que nos entreprises soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de BN;
- structurer les emprunts et les autres obligations financières liés à nos actifs ou aux sociétés comprises dans notre portefeuille de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles économiques;
- nous assurer que la majeure partie de cette dette soit de qualité supérieure; toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés;
- fournir un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère;
- faire correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Au 31 décembre 2025, seule une tranche de 14 G\$ de la dette à long terme était assortie d'un recours contre BN. La dette restante figurant au bilan consolidé est détenue dans des entités gérées et n'est assortie d'aucun recours contre BN, mais elle est consolidée conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Capacités d'exploitation

Synergies entre les stratégies

Nous sommes d'avis que la séparation des activités commerciales permet d'établir des structures du capital et de réaliser des occasions de croissance ciblées, tandis que la collaboration permet d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleurs résultats pour toutes nos entreprises de premier plan sur le marché. BN et ses entreprises de premier plan sur le marché sont stratégiquement alignées pour que leur performance soit solide et que les parties prenantes en tirent d'excellents résultats.

Nous avons une équipe de plus de 5 800 employés et professionnels en placements et en gestion d'actifs, en tenant compte des employés d'Oaktree qui deviendront des employés de Brookfield après la conclusion de l'acquisition d'Oaktree et d'environ 1 500 employés de Brookfield entièrement dédiés qui sont au cœur de nos activités, y compris les responsables de nos principales stratégies de placement et des différentes activités du siège social. À l'échelle mondiale, nous sommes soutenus par quelque 250 000 employés dans plus de 50 pays sur cinq continents, ce qui permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives. Les compétences complémentaires de nos employés nous permettent de gérer le risque opérationnel, de réaliser des efficacités opérationnelles et d'améliorer les rendements.

Repérer des actifs de grande qualité et y investir

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise opérationnelle nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous tirons aussi parti de notre expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre de restructurations du capital, de transformations des activités et d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise opérationnelle

Nos capacités en matière d'exploitation solides qui ont fait leurs preuves nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de nous aider à protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise opérationnelle, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé; selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit; pour les fonds à durée de vie limitée de notre entreprise de gestion d'actifs, nous remboursons les capitaux aux investisseurs, et dans le cas des fonds perpétuels, nous réinvestissons les capitaux pour améliorer les rendements. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixe les rendements pour les investisseurs et donne lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Surveillance et coordination centralisées	Exécution partagée
Maintenir une culture de gestion des risques efficace qui s'harmonise avec notre stratégie d'affaires et notre appétence au risque.	Gestion coordonnée des risques communs à l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels, au moyen d'approches et de pratiques uniformes.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.

Gérer les risques est une partie intégrante essentielle de nos activités. Nous avons une approche de gestion des risques bien établie, proactive et disciplinée qui est fondée sur des méthodes d'exploitation claires et sur une culture de gestion des risques solide. Nous nous assurons d'avoir la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Un cadre et une méthodologie de gestion des risques solides conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation ont été mis en œuvre. Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, qui comprennent le capital humain, les changements climatiques, la cybersécurité, la situation de trésorerie, les perturbations, la conformité à la réglementation et d'autres risques stratégiques, financiers et opérationnels. Les approches de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et sont exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités et domaines de responsabilité, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports centralisés.

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques

Notre programme de gestion des risques repose sur une solide culture de gestion des risques : une stratégie qui encourage la prise de risques mesurée et appropriée, prend en compte les risques actuels et émergents et veille à ce que les employés mènent leurs activités dans une optique à long terme, durable et éthique. Cette culture est renforcée par le ferme engagement et le leadership de nos membres de la haute direction et soutenue par les politiques et les pratiques que nous avons mises en place, y compris notre approche en matière de rémunération.

Surveillance et coordination centralisées

Nous avons mis en place de bonnes pratiques de gouvernance pour surveiller et superviser notre programme de gestion des risques. Des comités de gestion réunissent l'expertise nécessaire pour assurer la gestion des principales sources de risques, en veillant à l'application et à la coordination appropriées des pratiques de gestion des risques dans l'ensemble de nos divisions et groupes fonctionnels, et ils sont les suivants :

- Comité directeur en matière de gestion des risques : assure le bon déroulement du programme global de gestion des risques et coordonne l'évaluation et l'atténuation des risques à l'échelle de l'entreprise.
- Comités de placement : pour chaque division, le comité de placement respectif surveille le processus de placement et examine et approuve les transactions de placement.
- Comité sur les conflits : veille à résoudre les situations de conflits potentiels relativement aux processus de placement et autres transactions générales.
- Comité de surveillance du risque financier : passe en revue et surveille les risques financiers.
- Comité de direction en matière de durabilité : supervise, coordonne et met en œuvre les activités liées à la durabilité, y compris l'examen des initiatives actuelles et futures, ainsi que la surveillance des tendances sectorielles et des marchés.
- Comité de direction lié à la sécurité : fait la promotion d'une solide culture en matière de sécurité, surveille les tendances en matière de sécurité et parraine les initiatives stratégiques liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- Comité directeur en matière de carboneutralité : élabore des cibles de décarbonation, concrétise l'approche de décarbonation et diffuse les meilleures pratiques dans l'ensemble de l'organisation.
- Comité de direction lié à la cybersécurité : facilite le partage des connaissances, y compris l'identification et l'atténuation des menaces émergentes, et améliore la collaboration afin d'assurer l'utilisation efficiente des ressources et le maintien de programmes de cybersécurité efficaces dans l'ensemble des divisions.
- Comité sur l'information à fournir : surveille la communication au public de l'information significative.

Exécution partagée

Compte tenu de la nature de nos activités, qui sont diversifiées et décentralisées, nous cherchons à nous assurer que les risques sont gérés le plus près possible de leur source et par les équipes de direction qui possèdent les compétences et l'expertise les plus pointues en matière de risques. Par conséquent, les risques spécifiques liés aux activités, tels que les risques liés à la santé et à la sécurité et à l'environnement ainsi que d'autres risques opérationnels, sont en général gérés au niveau de l'entreprise d'exploitation, puisque ceux-ci varient en fonction de la nature de chaque activité. Parallèlement, nous surveillons les principaux risques au niveau de l'organisation afin de nous assurer du caractère adéquat de la gestion des risques, du respect des politiques applicables à Brookfield et du partage des meilleures pratiques.

Pour les risques qui pourraient avoir une incidence plus généralisée et corrélée dans toute l'organisation, tels que le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques qui nécessitent que nous mobilisions des connaissances spécialisées, nous utilisons une approche coordonnée et centralisée à notre siège social et dans l'ensemble de nos divisions opérationnelles. De la même manière, nous coordonnons la gestion des risques liés à la stratégie, à la réputation et à la conformité à la réglementation afin de nous assurer de porter une attention soutenue à sa mise en œuvre à l'échelle de l'organisation.

Effectif

Nous avons une équipe de plus de 5 800 employés et professionnels en placements et en gestion d'actifs, en tenant compte des employés d'Oaktree qui deviendront des employés de Brookfield après la conclusion de l'acquisition d'Oaktree et d'environ 1 500 employés de Brookfield entièrement dédiés qui sont au cœur de nos activités, y compris les responsables de nos principales stratégies de placement et des différentes activités du siège social. À l'échelle mondiale, nous sommes soutenus par quelque 250 000 employés dans plus de 50 pays sur cinq continents, ce qui permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de BN, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 12 février 2025, le conseil d'administration de BN (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse bn.brookfield.com, sous « Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance/Governance Documents ».

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à BN et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 110 à 136 de notre rapport de gestion, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DURABILITÉ

La durabilité selon Brookfield

Nous sommes d'avis que la création de valeur et les pratiques commerciales durables sont des objectifs complémentaires. Tirant parti de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant, nous investissons de façon à créer de la valeur et cherchons à générer de solides rendements ajustés en fonction du risque pour nos clients, tout au long des cycles économiques. Notre stratégie de placement est demeurée inchangée tout au long de notre histoire. Nous mettons l'accent sur l'utilisation de notre expertise opérationnelle pour rehausser la valeur à long terme au moyen d'améliorations stratégiques et opérationnelles au sein de nos entreprises d'exploitation et des sociétés comprises dans notre portefeuille.

Notre politique de durabilité codifie notre stratégie de longue date à l'égard de l'intégration de questions de durabilité dans notre prise de décisions. Elle repose sur les principes directeurs suivants : atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement; chercher à favoriser le bien-être et la sécurité de notre main-d'œuvre; maintenir de rigoureuses pratiques de gouvernance et agir comme une entreprise socialement responsable.

Pour de plus amples renseignements, nous publions sur notre site Web un rapport annuel sur la durabilité, qui présente des détails sur notre approche à l'égard de l'intégration de la durabilité dans l'ensemble de nos activités. Nos informations à fournir tiennent compte des normes du Sustainability Accounting Standards Board (le « SASB ») et de la Global Reporting Initiative (la « GRI ») et sont conformes aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC »).

Organisation et gouvernance axées sur la durabilité

Notre conseil supervise nos activités, ce qui comprend l'examen des principales initiatives stratégiques et la réception de rapports de progression sur les initiatives de développement durable de la société tout au long de l'exercice.

Notre approche en matière de durabilité fait l'objet d'une supervision et d'une surveillance de la part des chefs de la direction et des chefs de la durabilité de chaque division, avec l'aide de membres de la haute direction. Les chefs fonctionnels (comme les services technologiques et les ressources humaines) sont responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des facteurs de durabilité pertinents dans leur secteur fonctionnel.

Intégration de la durabilité dans notre processus de placement

Dans le cadre de notre contrôle diligent des placements sur lesquels nous exerçons un contrôle ou une influence notable, nous cherchons à évaluer les occasions et les risques liés à la durabilité et à en tenir compte dans le cadre du processus décisionnel global en matière de placement. Cette évaluation vise notamment à tirer parti des directives du secteur pour déterminer les facteurs de durabilité les plus susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière ou la performance opérationnelle des sociétés d'un secteur donné.

Notre protocole de contrôle diligent de la durabilité prévoit des directives précises aux équipes de placement sur l'évaluation des risques liés à la corruption, à la cybersécurité, à la santé et à la sécurité, aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et aux changements climatiques, entre autres facteurs. Nous procédons à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en collaborant avec des experts internes ou indépendants, au besoin.

Les placements, autres que les placements minimaux ou les investissements de suivi, doivent être approuvés par le comité de placement concerné. Les équipes de placement présentent au comité de placement les avantages de chaque transaction et les risques significatifs, les mesures d'atténuation et les occasions d'amélioration importantes connexes, y compris les impératifs liés à la durabilité et leurs conséquences possibles sur le rendement des placements. Dans le cadre de chaque acquisition, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'évaluation ou la mise en œuvre d'initiatives significatives en matière de durabilité.

Conformément à notre approche de gestion, il incombe aux équipes de direction de chaque société comprise dans le portefeuille de gérer les occasions et les risques liés à la durabilité tout au long du cycle de vie d'un placement, avec l'appui de nos équipes de placement concernées. Les équipes de direction présentent régulièrement des rapports à leurs conseils d'administration respectifs, tant sur le plan financier que sur celui de l'exploitation, y compris des indicateurs de rendement clés qui tiennent compte de facteurs de durabilité significatifs.

Lorsque nous préparons un actif en vue de son dessaisissement, nous cherchons à présenter le potentiel de création de valeur découlant de plusieurs facteurs différents, y compris les questions pertinentes en matière de durabilité.

Développement du capital humain

Nos gens sont notre atout le plus important. Des valeurs fondamentales comme la collaboration, l'esprit d'entreprise et la discipline sous-tendent notre culture à l'échelle de l'entreprise. Nous investissons dans nos employés et les préparons à exercer leur leadership. Notre culture, depuis nos relations avec les clients jusqu'aux interactions entre les employés et les cadres dirigeants, est définie par le respect mutuel, le travail d'équipe et la passion, et elle repose sur nos valeurs fondamentales :

- **Collaboration** : La direction travaille de concert avec des collègues dans l'ensemble de l'organisation et est déterminée à parvenir à une réussite commune. L'une des qualités que nous recherchons activement chez les nouvelles recrues est leur capacité à collaborer. La direction de l'entreprise veut que ses employés partagent l'information d'un groupe à l'autre et s'intéressent à l'ensemble des activités de l'entreprise, pas seulement à celles qui se rapportent à leur poste à un moment précis. Nous n'embauchons pas une personne seulement afin de pourvoir un poste précis, mais plutôt en raison de son potentiel pour assumer d'autres fonctions dans l'avenir et pour contribuer au succès de l'entreprise.
- **Esprit d'entreprise** : À la base, notre organisation est axée sur les résultats – un employé se voit confier de nouvelles responsabilités en fonction de son sens de l'initiative et de son travail acharné, plutôt qu'en fonction de son titre – et les décisions sont prises en ce sens. Nous ne sommes pas les seuls à croire en cette approche, mais nous nous distinguons par le fait que nous avons encouragé l'esprit d'entreprise tout au long de notre croissance. Nous cherchons à embaucher des employés qui ont une passion non seulement pour ce qu'ils font, mais aussi pour ce que l'entreprise fait. Les valeurs partagées en matière de responsabilisation s'étendent au-delà de la réussite de la société ou de la génération de produits. Elles s'expriment également dans les petites choses, comme éviter le gaspillage et traiter chacun avec respect.

- **Discipline** : Notre équipe connaît bien notre objectif de générer des rendements à long terme supérieurs pour les investisseurs et travaille pour l'atteindre. Pour faire preuve de discipline, il faut également avoir une compréhension réaliste de ses propres capacités. Nous nous attendons à ce que nos employés comprennent leurs forces, reconnaissent leurs faiblesses et soient prêts à sortir de leur zone de confort et à demander de l'aide au besoin.

Nous nous engageons à suivre un processus d'embauche objectif, non discriminatoire et conforme à toutes les lois applicables et à la bonne gouvernance. Ce processus est fondé sur notre engagement à offrir des possibilités d'emploi égales dans le but d'attirer les talents les plus qualifiés au sein de notre entreprise. Nous recrutons de façon proactive des personnes qui présentent les caractéristiques d'un chef de file de Brookfield et qui ont le potentiel de se développer au sein de notre organisation. Notre processus de planification de la relève met l'accent sur le perfectionnement des candidats en début de carrière en leur offrant des rôles comportant des tâches difficiles et une certaine visibilité.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de toutes les parties prenantes, le conseil d'administration et la direction de BN sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de BN ont les bons outils pour représenter les intérêts de BN et de ses parties prenantes, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération des cadres dirigeants, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

BN décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de BN (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse bn.brookfield.com, sous « Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance ».

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil, la charte des responsabilités des administrateurs, les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques), les descriptions des postes du conseil, la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de BN sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de BN ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose des administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 26 juin 2026, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,5}	2015	Ancienne vice-présidente de Santé Ontario, ancienne présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc., une société industrielle axée sur le numérique, et ancienne vice-présidente, General Electric Co.
ENG SENG ANG ^{1,6}	2026	Conseiller chez GIC depuis avril 2025. Auparavant chef des placements de GIC Infrastructure Investments, membre du comité de gestion des placements de GIC et président du comité des placements liés aux infrastructures
JEFFREY M. BLIDNER	2013	Vice-président, Brookfield Corporation
JACK L. COCKWELL	1979	Président du conseil, Brookfield Partners Foundation
BRUCE FLATT	2001	Chef de la direction, Brookfield Corporation
JANICE FUKAKUSA ^{1,2}	2020	Ancienne cheffe de l'administration et cheffe des finances, Banque Royale du Canada, une société multinationale canadienne de services financiers
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5}	2008	Ancienne vice-présidente du groupe et présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un fabricant de véhicules automobiles
BRIAN D. LAWSON	2018	Vice-président, Brookfield Corporation
HOWARD S. MARKS	2020	Coprésident du conseil, Oaktree Capital Management L.P.
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3}	2006	Président du conseil, Brookfield Corporation, et vice-président du conseil, Groupe Financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ^{1,2,4}	2017	Ancien chef de la direction, Endesa, S.A., la plus grande société de services publics d'électricité d'Espagne
SAMUEL J.B. POLLOCK	2025	Chef de la direction, Brookfield Infrastructure Partners
LORD O'DONNELL	2013	Ambassadeur de Frontier Economics Limited, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
HUTHAM S. OLAYAN ^{1,3,5}	2021	Présidente du conseil des actionnaires, The Olayan Group, ancienne présidente du conseil, The Olayan Group, et ancienne présidente et cheffe de la direction, Olayan America, un investisseur international privé
SATISH RAI ^{1,2,7}	2025	Président, Richcraft Properties et vice-président, Forum Asset Management, et ancien conseiller principal et chef des placements, OMERS
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4}	2012	Ancienne contrôleuse générale des banques de l'État de New York, secrétaire adjointe du Gouverneur de New York et cheffe de la direction financière de la Long Island Power Authority

1. Administrateur indépendant.

2. Membre du comité d'audit.

3. Membre du comité de gouvernance et des mises en candidature.

4. Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération.

5. Membre du comité de gestion des risques.

6. Nommé au conseil le 11 février 2026, après que Justin B. Beber a quitté le conseil.

7. Nommé au conseil le 17 mars 2025, après qu'Angela F. Braly a quitté le conseil.

M. Elyse Allan, Jeffrey Blidner, Jack L. Cockwell, Janice Fukakusa, Brian D. Lawson et Samuel J.B. Pollock habitent à Toronto, au Canada. Eng Seng Ang habite à Singapour. Satish Rai habite à Pickering, au Canada. Frank McKenna habite à Toronto et à Cap-Pelé, au Canada. Rafael Miranda habite à Madrid, en Espagne. Bruce Flatt, Howard S. Marks, Hutham Olayan et Diana Taylor habitent à New York, aux États-Unis. Maureen Kempston Darkes habite à Toronto, au Canada, et à Lauderdale-by-the-Sea, aux États-Unis, et Lord O'Donnell habite à Londres, au Royaume-Uni.

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années.

Cadres dirigeants de la Société

Les noms des cadres dirigeants de BN en date de la présente notice annuelle, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous :

Cadres dirigeants

<i>Nom</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
BRUCE FLATT	Chef de la direction	2002
NICHOLAS H. GOODMAN	Président et chef des finances	2022
JUSTIN B. BEBER	Chef de l'exploitation	2025
CYRUS MADON	Vice-président exécutif du conseil	2025

Nicholas H. Goodman et Justin B. Beber habitent à Toronto, au Canada. Cyrus Madon habite à New York, aux États-Unis.

Bruce Flatt occupe la fonction qui lui est attribuée dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années. Avant sa nomination en août 2022 au poste de président et chef des finances, Nicholas H. Goodman était chef des finances et associé directeur de BN. Avant sa nomination en février 2025 au poste de chef de l'exploitation de BN, Justin B. Beber était chef de l'exploitation et associé directeur de BAM. Également, avant sa nomination au poste de chef de l'exploitation de BAM en mars 2024, M. Beber était chef de l'administration, chef du contentieux et associé directeur de BAM, et, avant décembre 2022, il était chef de la stratégie d'entreprise et chef des affaires juridiques de BN. Cyrus Madon occupe principalement le rôle de vice-président exécutif depuis 2025, en plus d'être vice-président exécutif du conseil de BAM depuis 2024 et administrateur de BAM depuis 2022. M. Madon est également président exécutif du conseil du groupe Capital-investissement de Brookfield et occupait auparavant le poste de chef de la direction du groupe Capital-investissement de Brookfield.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des cadres dirigeants

À la date de la présente notice annuelle, les administrateurs et cadres dirigeants de BN, collectivement, détenaient ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 285,4 millions d'actions de catégorie A (compte tenu du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux des actions de catégorie A et des actions de catégorie B de BN avec prise d'effet le 9 octobre 2025) ou exerçaient une emprise sur celles-ci, soit environ 11,5 % des actions émises et en circulation de BN pour cette catégorie, ce qui comprend les actions détenues par les administrateurs et les cadres dirigeants de BN en vertu de leurs droits de bénéficiaires proportionnels par l'intermédiaire de Partners Value Investments L.P., de leur propriété des actions de catégorie A de Brookfield Wealth Solutions échangeables contre des actions de catégorie A à raison de une pour une, du programme d'actions entières de BN et de Brookfield Wealth Solutions ainsi que de tous les autres titres échangeables contre des actions de catégorie A.

En ce qui a trait à la propriété des filiales de BN, à la date de la présente notice annuelle, les administrateurs et cadres dirigeants de BN, collectivement, détenaient ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 37,5 millions d'actions de catégorie A de BAM¹, 726 398 parts de société en commandite de BBU, 329 885 actions échangeables de BBUC, 639 197 parts de société en commandite de BIP, 51 379 actions échangeables de BIPC, 80 893 parts de société en commandite de BEP et 19 723 actions échangeables de BEPC, ou exerçaient une emprise sur ces titres, soit moins de 1,0 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement.

Les actions de catégorie B de BN sont détenues dans une fiducie (« BAM Partnership »). Les droits de bénéficiaire sur BAM Partnership, tout comme les blocs de droits de vote à l'égard de son fiduciaire, sont détenus comme suit : un tiers par M. Bruce Flatt, un tiers par M. Jack L. Cockwell, et un tiers par MM. Brian W. Kingston, Brian D. Lawson, Cyrus Madon, Samuel J.B. Pollock et Sachin Shah, à parts égales. Par conséquent, aucune personne ou entité ne contrôle seule BAM Partnership. BAM Partnership détient 85 120 actions de catégorie B, ce qui représente 100 % des actions de catégorie B.

1. Représente environ 2 % des actions de catégorie A émises et en circulation de BAM.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en bourse de BN qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BN	New York
	BN	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BN.PR.B	Toronto
Série 4	BN.PR.C	Toronto
Série 13	BN.PR.K	Toronto
Série 17	BN.PR.M	Toronto
Série 18	BN.PR.N	Toronto
Série 24	BN.PR.R	Toronto
Série 26	BN.PR.T	Toronto
Série 28	BN.PR.X	Toronto
Série 30	BN.PR.Z	Toronto
Série 32	BN.PF.A	Toronto
Série 34	BN.PF.B	Toronto
Série 36	BN.PF.C	Toronto
Série 37	BN.PF.D	Toronto
Série 38	BN.PF.E	Toronto
Série 40	BN.PF.F	Toronto
Série 42	BN.PF.G	Toronto
Série 46	BN.PF.I	Toronto
Série 48	BN.PF.J	Toronto
Série 51	BN.PF.K	Toronto
Série 52	BN.PF.L	Toronto
Série 54	BN.PF.M	Toronto

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en bourse de BN qui étaient en circulation à tout moment en 2025.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de BN en date de la présente notice annuelle.

	Standard & Poor's	Fitch	Moody's	DBRS
Papier commercial	A-1 ¹	F2	P-2	R-1 (faible)
Débitures et billets de premier rang	A-	A-	A3	A
Billets subordonnés	BBB	BBB	Baa2	BBB (élevée)
Actions privilégiées	BBB ²	BBB	Non noté	Pfd-2
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

- 1. Le papier commercial de BN a obtenu la notation A-1 (moyen) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-1 sur l'échelle mondiale de S&P.*
- 2. Les actions privilégiées de BN ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.*

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de BN et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de BN aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque papier commercial, billet de premier rang et débiteure, billet subordonné et action privilégiée de BN est noté par S&P Global Ratings (« S&P »), par Fitch Ratings, Inc. (« Fitch ») et par DBRS Limited (« DBRS ») tandis que son papier commercial, ses billets de premier rang et ses débiteures ainsi que ses billets subordonnés sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

BN a versé les honoraires liés à la notation habituels à S&P, à Fitch, à Moody's et à DBRS relativement à une partie ou à l'ensemble des notations mentionnées ci-dessus. De plus, BN a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à BN par S&P, Fitch, Moody's et DBRS au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les titres de BN ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces titres ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par S&P, Fitch, Moody's ou DBRS, ou par toutes ces agences si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, les débetures et billets de premier rang, les billets subordonnés et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch².

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. BN a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-1, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de BN. Une notation A-1 attribuée à une obligation à court terme est une notation dans la catégorie la plus élevée accordée par S&P. La capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est solide. La notation A-1 est la plus élevée des six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique ou à un autre instrument financier à court terme relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés des capitaux canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de BN la notation A-1 (moyen) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-1 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (moyen) est la deuxième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P aux titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de BN. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Toutefois, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

2. CreditWatch souligne l'orientation potentielle d'une notation à court ou à long terme. Elle met l'accent sur les événements identifiables et les tendances à court terme qui pourraient faire en sorte que les notations soient placées sous une surveillance spéciale par S&P.

Une notation de BBB a été attribuée aux billets subordonnés de BN. Une notation de BBB attribuée à une obligation indique que les paramètres de protection sont adéquats. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. La notation BBB est la deuxième sous-catégorie sur les trois de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme. Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres émetteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de BN une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de BN la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Fitch

Les notations de crédit de Fitch relatives aux émetteurs constituent une opinion prospective quant à la capacité relative d'une entité de respecter ses engagements financiers, notamment les intérêts, les dividendes sur actions privilégiées, le remboursement du capital, les réclamations d'assurance ou les obligations des contreparties. Les notations de crédit relatives aux titres et aux obligations d'un émetteur peuvent comporter une attente en matière de recouvrement. Les investisseurs utilisent les notations de crédit à titre d'indications à l'égard de la probabilité de recevoir les sommes qui leur sont dues conformément aux modalités selon lesquelles ils ont investi. Les notations de crédit attribuées par l'agence englobent l'éventail complet des entités provenant des milieux des entreprises, des organisations financières souveraines, des banques, des assurances et des finances publiques (y compris les entités supranationales et sous-nationales) et les titres et autres obligations qu'elles émettent, ainsi que les titres de financement structuré adossés à des créances ou d'autres actifs financiers.

La notation d'un émetteur ou d'une obligation à court terme est toujours fondée sur la vulnérabilité à court terme aux cas de défaut de l'entité évaluée et a trait à la capacité de satisfaire aux obligations financières conformément à la documentation régissant l'obligation visée. Les notations à court terme sont attribuées aux obligations dont l'échéance initiale est considérée à « court terme » en fonction des conventions du marché. Cette échéance est typiquement de 13 mois pour les obligations d'entreprise, souveraines et structurées.

La notation F2 attribuée au papier commercial de BN indique que cette dernière a une bonne capacité intrinsèque de paiement en temps opportun à l'égard des engagements financiers. La notation F2 est la deuxième plus élevée des cinq catégories de notation sur l'échelle de notation à court terme de Fitch.

Fitch évalue les obligations à long terme avec des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, Fitch peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ». Fitch évalue les obligations à court terme avec des notations allant de « F1 », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Fitch modifie ses notations en précisant la perspective liée à une notation au moyen de termes comme « stable », « favorable », « en développement » et « défavorable ».

La notation A- attribuée à la dette de premier rang non garantie de BN indique qu'elle comporte des attentes de faible risque de crédit. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme solide. Cette capacité peut, néanmoins, être plus vulnérable aux conditions commerciales ou économiques défavorables par rapport à ce qu'il adviendrait en cas de notations plus élevées. L'indicateur moins « (-) » désigne la notation la moins élevée de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

La notation BBB attribuée aux billets subordonnés de BN indique que les attentes de risque de crédit sont actuellement faibles. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme adéquate, mais des conditions commerciales ou économiques défavorables sont plus susceptibles de nuire à cette capacité. L'absence d'un indicateur signifie qu'il s'agit de la deuxième notation sur les trois de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue le papier commercial et les obligations à long terme au moyen de notations allant de « P-1 » et de « Aaa », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « NP » et à « C », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de BN indique que BN a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation A3 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de BN indique qu'elle est jugée de qualité supérieure-intermédiaire et qu'elle est assujettie à un risque de crédit faible. La notation A3 est située dans la partie inférieure de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

La notation Baa2 stable attribuée aux billets subordonnés de BN indique qu'ils sont jugés de qualité intermédiaire et sont assujettis à un risque de crédit modéré et qu'à ce titre, ils peuvent être dotés de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa2 est une notation médiane de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevée) », « (moyenne) » et « (faible) ». La notation R-1 (faible) attribuée au papier commercial de BN indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de BN en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (faible) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme utilisée par DBRS.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaillance, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevée) » et « (faible) ». La notation A attribuée aux débentures et billets de premier rang de BN indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A est la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme utilisée par DBRS. L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

La notation BBB (élevée) attribuée aux billets subordonnés de BN indique que leur qualité de crédit est adéquate. La capacité de paiement à l'égard des obligations financières est considérée comme acceptable. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs. La notation BBB (élevée) est la sous-catégorie supérieure de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (élevée) » ou « (faible) ». La notation Pfd-2 attribuée aux actions privilégiées de BN indique que les actions privilégiées ont généralement une bonne qualité de crédit. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 est la deuxième plus élevée des six catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de BN sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

BN s'est dotée d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents des États-Unis ou du Canada de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la NYSE, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement¹ pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la NYSE.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen quotidien présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de placement pertinente.

Notre régime de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuellement inscrits de BN, résidant aux États-Unis ou au Canada, d'augmenter leurs placements dans BN sans avoir à verser de commission.

Les dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B ont été ajustés pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux conclu le 9 octobre 2025.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de BN sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 17, 18, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 48 et 54 de BN, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés le 12^e jour de chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 51, de BN. Des dividendes sont versés le premier jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année sur les actions privilégiées de catégorie A, série 52, de BN. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de BN sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de BN émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

1. La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvestis.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023, pour chaque catégorie et chaque série de titres de BN émis et en circulation au cours de 2025, et dans chaque cas libellé en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	2025	2024	2023
Par action de catégorie A et de catégorie B			
Régulière ^{a)}	0,24 \$	0,21 \$	0,19 \$
Spéciale	—	—	—
Par action privilégiée de catégorie A ^{b)}			
Série 2	0,63	0,88	0,89
Série 4	0,63	0,88	0,89
Série 13	0,63	0,88	0,89
Série 15 ^{c)}	—	—	—
Série 17	0,85	0,87	0,88
Série 18	0,85	0,87	0,88
Série 24	0,58	0,59	0,60
Série 26	0,69	0,70	0,71
Série 28	0,82	0,84	0,85
Série 30	1,09	1,11	1,13
Série 32	1,21	1,23	1,02
Série 34	1,10	1,04	0,82
Série 36	0,87	0,89	0,90
Série 37	0,88	0,89	0,91
Série 38	0,86	0,65	0,66
Série 40	1,04	0,82	0,75
Série 42	0,80	0,59	0,60
Série 44 ^{d)}	0,89	0,91	0,93
Série 46	0,96	0,98	1,00
Série 48	1,11	1,14	1,15
Série 51	0,79	1,11	1,12
Série 52	0,43	0,44	0,45
Série 54 ^{e)}	—	—	—

a) Les distributions par action de catégorie A et par action de catégorie B précédant et incluant le 9 octobre 2025 ont été ajustées pour tenir compte d'un fractionnement d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de BN à raison de trois pour deux avec prise d'effet le 9 octobre 2025.

b) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.

c) Au 31 mars 2023, toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 15, émises et en circulation avaient été intégralement rachetées et annulées.

d) Au 31 décembre 2025, toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 44, émises et en circulation avaient été intégralement rachetées et annulées.

e) Les actions privilégiées de catégorie A, série 54, ont été émises le 26 novembre 2025.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de BN qui sont cotées en bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de BN. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par BN. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de BN pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse bn.brookfield.com, sous « Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance », et ils sont déposés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 10 mars 2026, le capital social autorisé de BN était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 220 175 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 3 983 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la treizième série étant constituée de 8 792 596 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 8 881 088 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 812 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 10 996 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 723 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;
 - la quarante-deuxième série étant constituée de 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48;
 - la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49;

- la cinquantième série étant constituée d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, série 50;
 - la cinquante et unième série étant constituée de 4 500 000 actions privilégiées de catégorie A, série 51;
 - la cinquante-deuxième série étant constituée de 4 500 000 actions privilégiées de catégorie A, série 52;
 - la cinquante-troisième série étant constituée d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, série 53;
 - la cinquante-quatrième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 54;
 - la cinquante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 55;
- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 10 mars 2026, les actions suivantes de BN étaient émises et en circulation : 10 220 175 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 3 983 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4; 8 792 596 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 681 088 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 10 808 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 233 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38; 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40; 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42; 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46; 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48; 3 320 486 actions privilégiées de catégorie A, série 51; 1 177 580 actions privilégiées de catégorie A, série 52; 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 54; 2 450 703 928 actions de catégorie A; et 85 120 actions de catégorie B.

CONFIRMATION ANNUELLE DE L'ADMISSIBILITÉ À TITRE D'ÉMETTEUR ÉTABLI BIEN CONNU

En vertu de la partie 9B du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable (le « Règlement 44-102 »), certains « émetteurs admissibles » qui sont des « émetteurs établis bien connus » et certains autres « émetteurs admissibles » sont autorisés à déposer un « prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu » (chacun, au sens du Règlement 44-102), lequel est exempté de certaines exigences procédurales et de présentation de l'information en vertu du Règlement 44-102 qui s'appliqueraient autrement à un prospectus préalable de base simplifié. À la date de la présente notice annuelle, BN et chacune de ses filiales, Brookfield Finance Inc. et Brookfield Finance II Inc., étaient admissibles pour déposer un prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu puisqu'elles respectaient les conditions établies dans la partie 9B.2(1) du Règlement 44-102.

De plus, attendu le soutien au crédit entier et sans condition de BN à l'égard des titres offerts par chacune de ses filiales, Brookfield Finance Inc., Brookfield Finance II Inc., Brookfield Capital Finance LLC, Brookfield Finance II LLC, Brookfield Finance (Australia) Pty Ltd, Brookfield Finance I (UK) PLC, Brookfield Finance IV Inc. et Brookfield Finance V Inc., étant chacune des filiales, étaient admissibles au dépôt d'un prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu visant des titres non convertibles autres que les titres de capitaux propres à la date de la présente notice annuelle, puisqu'elles respectaient les conditions établies dans la partie 9B.2(2) du Règlement 44-102.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de BN est Compagnie Trust TSX dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. Compagnie Trust TSX maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de BN cotés en bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, à Calgary, en Alberta, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. Le coagent des transferts de BN aux États-Unis est Equiniti Trust Company, LLC, qui est chargé du transfert des actions de catégorie A depuis son établissement principal situé à New York, New York.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, le seul contrat significatif qui a été conclu par BN ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui a été conclu avant le plus récent exercice financier clos et qui est encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure est le suivant :

- la convention de fiducie dont il est question sous « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », à la page 8 de la circulaire de BN déposée sur SEDAR+ le 5 mai 2025 (la « circulaire de 2025 »), laquelle a été intégrée par renvoi dans cette notice annuelle.

Un exemplaire de ce document a été déposé sur SEDAR+ en tant que contrat significatif et est disponible au www.sedarplus.ca.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de BN, est indépendant de BN au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario et au sens de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, et des règles et règlements applicables adoptés aux termes de celle-ci par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Les bureaux de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. sont situés au 8 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5H 0A9.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de BN en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, d'examiner les politiques de BN en matière d'évaluation et de gestion des risques et de surveiller la performance des auditeurs externes et internes de BN. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des trois administrateurs suivants : Satish Rai², Rafael Miranda et Janice Fukakusa, qui est la présidente du comité d'audit. Le conseil a déterminé que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières, et que M^{me} Fukakusa est considérée comme une experte financière désignée. M. Rai est président du conseil de Richcraft Properties, vice-président du conseil de Forum Asset Management et ancien conseiller principal et chef des placements d'OMERS. M^{me} Fukakusa est l'ancienne chef de l'administration et chef des finances de la Banque Royale du Canada, un poste qu'elle a occupé pendant environ dix ans. M. Miranda est un ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus importante société de services publics d'électricité en Espagne et est un ancien président du conseil d'administration d'Acerinox, S.A., un conglomerat de producteurs d'acier inoxydable basé en Espagne.

En plus de siéger au comité d'audit, M^{me} Fukakusa est actuellement membre des comités d'audit de trois autres sociétés ouvertes. Le conseil a conclu positivement que le fait de siéger simultanément aux comités d'audit des trois autres sociétés ouvertes n'empêche pas M^{me} Fukakusa de s'acquitter efficacement de ses responsabilités à titre de membre du comité d'audit.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la circulaire de 2025 de BN.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., est le principal auditeur externe de BN et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que BEP et BEPC). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à BN et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2025 et de 2024.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2025			2024		
	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total
Honoraires d'audit	2,3 \$	43,7 \$	46,0 \$	2,2 \$	44,1 \$	46,3 \$
Honoraires liés à l'audit	—	77,8	77,8	—	75,3	75,3
Honoraires liés à la fiscalité	—	6,4	6,4	—	5,3	5,3
Tous les autres honoraires	—	0,4	0,4	—	0,9	0,9
Total	2,3 \$	128,3 \$	130,6 \$	2,2 \$	125,6 \$	127,8 \$

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre de l'audit légal de BN, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Cette catégorie comprend également des services qu'en principe seul l'auditeur externe peut raisonnablement fournir, notamment les lettres d'accord présumé et les consentements liés à certains documents déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières.

2. Satish Rai a été nommé membre du comité d'audit le 6 juin 2025.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires de services liés à l'audit se rapportent aux autres audits prévus par la loi, à la certification et aux services connexes, notamment les services de contrôle diligent, qui sont habituellement effectués par l'auditeur externe. Ces services comprennent notamment : les audits légaux de nos filiales, les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires liés à la fiscalité portent principalement sur l'aide fournie dans la préparation des déclarations fiscales et les services-conseils en fiscalité.

Tous les autres honoraires. Parmi les autres honoraires, on retrouve certains services de consultation et de services-conseils admissibles.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de BN, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de BN quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de BN et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de BN et qu'un rapport sur les services approuvés au préalable qui ont été fournis soit présenté au comité d'audit.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour BN et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle sous le titre « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur BN, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des cadres dirigeants et leur endettement, les principaux porteurs des titres de BN et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de 2025 de BN.

Des renseignements financiers additionnels concernant BN sont fournis dans les états financiers consolidés de BN et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que des renseignements additionnels concernant BN, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse bn.brookfield.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2025 concernant les titres de BN cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2025, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la TSX, selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions de catégorie A, l'information fournie par la NYSE.

Période 2025	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BN)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BN)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^{a)}	Prix par action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^{b)}
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	60,46	51,70	56,10	47 157 872	41,85	35,87	38,99	71 907 121
Février	58,45	53,98	56,36	39 833 741	41,00	37,65	39,43	61 844 506
Mars	56,36	46,77	50,51	70 534 391	39,11	32,39	35,19	113 025 794
Avril	51,93	41,25	46,79	72 850 427	36,27	29,07	33,47	125 129 180
Mai	56,16	49,29	53,02	56 234 343	40,15	35,66	38,31	63 296 106
Juin	56,73	51,83	54,03	51 903 356	41,51	37,83	39,51	56 020 538
Juillet	63,21	55,33	59,76	49 935 767	45,83	40,53	43,58	81 264 201
Août	62,43	58,75	60,18	50 745 500	45,40	42,29	43,63	80 261 681
Septembre	68,39	59,08	63,30	62 939 870	49,47	42,74	45,74	80 585 969
Octobre ^{c)}	68,11	60,20	63,54	37 854 327	48,80	43,00	45,39	70 777 008
Novembre	66,26	58,75	63,65	50 816 353	47,10	42,00	45,22	87 347 210
Décembre	65,91	61,10	63,64	55 701 138	47,81	44,31	46,14	77 910 908

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

c) Toutes les données relatives aux activités de négociation antérieures au 9 octobre 2025 inclusivement ont été ajustées pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux des actions à droit de vote restreint de catégorie A de BN avec prise d'effet le 9 octobre 2025.

Période 2025	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BN.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BN.PR.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	12,74	12,10	12,44	372 219	12,65	12,21	12,47	102 870
Février	12,54	12,34	12,44	125 939	12,51	12,35	12,47	23 019
Mars	12,50	11,80	12,00	139 650	12,50	11,76	12,00	31 173
Avril	11,95	10,69	11,17	200 299	11,89	10,75	11,18	47 354
Mai	11,98	10,99	11,69	121 503	11,95	11,02	11,66	42 573
Juin	12,73	11,85	12,39	119 442	12,59	11,95	12,35	47 702
Juillet	12,90	12,51	12,76	151 990	12,97	12,50	12,75	41 782
Août	12,91	12,71	12,80	121 519	12,90	12,71	12,81	32 926
Septembre	12,99	12,54	12,76	157 693	13,05	12,50	12,79	58 992
Octobre	12,80	12,52	12,68	103 828	12,78	12,61	12,67	19 999
Novembre	12,79	12,56	12,68	108 262	12,77	12,60	12,69	47 645
Décembre	12,87	12,61	12,79	92 056	12,93	12,65	12,78	51 829

Actions privilégiées de catégorie A, série 13
(TSX : BN.PR.K)

Actions privilégiées de catégorie A, série 17
(TSX : BN.PR.M)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2025								
Janvier	12,70	12,23	12,47	533 917	20,01	18,80	19,31	119 470
Février	12,50	12,26	12,43	72 871	20,31	19,53	19,93	47 066
Mars	12,47	11,60	11,98	107 213	20,30	19,51	19,90	49 383
Avril	11,93	10,73	11,16	186 219	20,03	18,19	18,92	49 090
Mai	12,03	11,09	11,66	74 566	19,75	18,92	19,44	136 105
Juin	12,65	11,84	12,39	153 443	20,11	19,52	19,80	21 801
Juillet	12,87	12,51	12,74	75 860	20,76	19,98	24,58	37 066
Août	12,90	12,73	12,79	128 995	21,18	20,75	20,96	91 464
Septembre	12,96	12,55	12,76	250 402	21,27	20,37	20,85	95 287
Octobre	12,73	12,62	12,67	83 279	21,49	20,35	20,91	56 227
Novembre	12,79	12,58	12,66	174 806	21,82	20,75	21,32	95 969
Décembre	12,90	12,66	12,80	123 411	21,22	20,75	20,94	48 290

Actions privilégiées de catégorie A, série 18
(TSX : BN.PR.N)

Actions privilégiées de catégorie A, série 24
(TSX : BN.PR.R)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2025								
Janvier	19,80	18,80	19,37	109 289	19,55	18,15	18,84	298 709
Février	20,25	19,56	19,95	50 960	19,23	18,85	18,95	122 637
Mars	20,20	19,62	19,97	35 245	18,90	17,73	18,20	323 889
Avril	19,92	17,99	18,93	75 031	17,86	15,84	16,66	170 585
Mai	19,65	18,74	19,72	106 833	18,88	16,76	18,04	344 023
Juin	19,97	19,41	19,72	107 204	19,26	18,58	18,97	154 929
Juillet	21,00	19,80	20,19	86 973	20,46	19,25	19,96	366 890
Août	21,16	20,76	20,96	163 937	20,52	20,21	20,38	325 506
Septembre	21,28	20,25	21,90	58 818	20,40	19,94	20,17	174 367
Octobre	21,87	20,49	20,94	149 927	20,28	19,82	20,09	749 057
Novembre	21,60	20,80	21,26	105 552	20,63	19,95	20,23	40 864
Décembre	21,38	20,72	21,00	35 158	21,49	20,50	20,95	129 116

Actions privilégiées de catégorie A, série 26
(TSX : BN.PR.T)

Actions privilégiées de catégorie A, série 28
(TSX : BN.PR.X)

Période 2025	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	19,43	18,15	18,88	142 066	18,01	16,64	17,59	137 098
Février	19,14	18,80	18,98	329 890	18,00	17,51	17,84	555 728
Mars	18,91	17,41	18,19	42 971	17,86	16,70	17,14	78 862
Avril	17,85	15,91	16,67	78 214	16,85	14,96	15,67	97 412
Mai	18,58	16,98	17,86	269 233	17,67	15,98	17,08	225 141
Juin	19,13	18,42	18,77	324 009	18,47	17,51	17,94	238 513
Juillet	20,32	19,11	19,81	221 112	19,95	18,40	19,23	499 272
Août	20,38	20,01	20,23	184 430	19,90	19,50	19,62	284 019
Septembre	20,36	19,85	20,15	116 016	20,25	19,60	19,90	112 587
Octobre	20,28	19,90	20,02	269 878	20,38	19,98	20,16	129 151
Novembre	20,43	19,78	20,15	159 634	20,20	19,64	19,99	80 748
Décembre	21,20	20,33	20,77	39 542	20,09	19,50	19,88	97 742

Actions privilégiées de catégorie A, série 30
(TSX : BN.PR.Z)

Actions privilégiées de catégorie A, série 32
(TSX : BN.PF.A)

Période 2025	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	23,40	22,30	23,06	129 565	24,69	24,23	24,48	346 494
Février	23,30	22,95	23,14	195 019	24,49	24,01	24,26	139 692
Mars	23,12	22,01	22,47	48 751	24,40	23,27	23,72	219 787
Avril	22,48	19,75	21,17	113 908	24,00	21,27	22,54	139 451
Mai	22,85	21,50	22,34	151 130	24,23	22,99	23,72	277 517
Juin	23,30	22,54	22,92	137 417	24,62	24,00	24,32	85 937
Juillet	23,95	23,14	23,57	98 720	25,05	24,60	24,86	322 731
Août	24,35	23,76	24,06	123 854	25,02	24,73	24,95	155 323
Septembre	24,37	23,82	24,01	188 667	25,82	24,95	25,33	189 485
Octobre	25,15	24,00	24,65	159 667	25,98	25,47	25,64	42 115
Novembre	25,09	24,14	24,68	65 799	26,06	25,01	25,57	154 021
Décembre	25,37	24,98	25,19	337 283	26,37	25,52	25,95	43 809

Actions privilégiées de catégorie A, série 34
(TSX : BN.PF.B)

Actions privilégiées de catégorie A, série 36
(TSX : BN.PF.C)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2025								
Janvier	22,75	22,18	22,54	356 658	20,09	19,20	19,69	67 955
Février	23,19	22,15	22,71	274 813	20,42	19,81	20,20	90 916
Mars	22,65	21,60	22,05	43 026	20,50	20,01	20,29	70 347
Avril	22,13	19,00	20,46	348 025	20,43	18,04	19,31	60 363
Mai	22,50	20,70	21,65	400 113	20,12	19,24	19,78	38 570
Juin	22,74	22,07	21,37	85 784	20,43	19,74	20,10	60 406
Juillet	23,56	22,50	23,20	221 654	21,04	20,33	20,57	51 431
Août	23,81	23,22	23,53	160 798	21,94	21,01	21,34	43 230
Septembre	23,88	23,37	23,60	188 794	21,61	20,75	21,26	47 666
Octobre	24,05	23,45	23,71	56 158	21,83	20,61	21,10	370 627
Novembre	24,29	23,15	23,79	132 950	21,91	20,93	21,53	69 247
Décembre	24,48	24,01	24,31	111 403	21,50	21,05	21,28	180 625

Actions privilégiées de catégorie A, série 37
(TSX : BN.PF.D)

Actions privilégiées de catégorie A, série 38
(TSX : BN.PF.E)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2025								
Janvier	20,17	19,27	19,80	114 579	21,57	20,49	21,07	99 185
Février	20,65	19,95	20,34	64 459	21,07	20,25	20,71	42 614
Mars	20,60	20,16	20,38	104 754	20,75	19,32	19,79	89 357
Avril	20,41	18,73	19,47	44 445	19,60	17,00	18,44	119 067
Mai	20,33	19,49	20,00	81 083	19,80	18,75	19,45	263 699
Juin	20,61	20,03	20,35	34 877	20,30	19,68	19,94	106 706
Juillet	21,39	20,49	20,76	95 694	22,04	20,31	21,09	155 624
Août	21,73	21,33	21,49	18 750	22,20	21,55	21,75	54 247
Septembre	22,01	20,75	21,51	54 949	22,15	21,62	21,85	144 361
Octobre	21,85	21,00	21,30	76 110	22,25	21,66	21,90	140 483
Novembre	22,21	21,39	21,73	115 104	22,80	21,77	22,27	113 660
Décembre	22,24	21,58	21,73	38 655	23,43	22,70	23,14	262 496

Actions privilégiées de catégorie A, série 40
(TSX : BN.PF.F)

Actions privilégiées de catégorie A, série 42
(TSX : BN.PF.G)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2025								
Janvier	22,26	21,51	22,02	137 582	22,21	21,29	21,87	172 789
Février	22,25	21,80	22,10	143 429	21,87	21,35	21,62	454 044
Mars	22,16	21,54	21,83	179 457	21,45	19,78	20,54	653 655
Avril	22,09	19,40	20,79	148 441	20,10	17,87	19,07	149 741
Mai	22,06	20,70	21,54	250 389	21,47	19,43	20,45	978 442
Juin	22,38	21,69	22,07	133 685	21,95	21,17	21,52	314 575
Juillet	23,70	22,24	22,99	151 756	22,98	21,84	22,44	375 090
Août	24,10	23,59	23,82	28 795	23,08	22,76	22,92	244 023
Septembre	24,19	23,50	23,80	37 844	23,39	22,78	23,03	203 557
Octobre	24,30	23,60	23,89	118 663	24,10	22,96	23,54	147 428
Novembre	24,35	23,52	24,10	280 374	24,53	23,57	24,19	90 760
Décembre	25,00	24,28	24,60	110 135	24,74	24,26	24,48	401 986

Actions privilégiées de catégorie A, série 44
(TSX : BN.PF.H)

Actions privilégiées de catégorie A, série 46
(TSX : BN.PF.I)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2025								
Janvier	25,36	24,69	24,99	96 254	25,03	24,30	24,57	196 853
Février	25,00	24,70	24,87	90 971	24,61	24,20	24,39	98 807
Mars	25,00	24,71	24,85	99 802	24,31	23,95	24,09	49 357
Avril	25,26	24,00	24,65	117 901	24,50	21,40	23,50	122 130
Mai	25,25	24,90	25,10	59 966	25,03	24,07	24,43	56 340
Juin	25,48	24,93	25,20	110 559	25,25	24,86	25,04	257 960
Juillet	25,37	25,00	25,13	223 787	25,25	24,81	25,02	228 708
Août	25,39	25,12	25,24	591 247	25,65	25,10	25,28	50 145
Septembre	25,42	25,05	25,24	315 575	25,46	25,10	25,24	445 421
Octobre	25,37	25,09	25,23	127 864	25,50	25,07	25,21	39 027
Novembre	25,33	25,21	25,28	61 751	25,75	25,14	25,42	503 464
Décembre	25,31	24,96	25,13	522 234	25,67	25,32	25,52	145 301

Actions privilégiées de catégorie A, série 48
(TSX : BN.PF.J)

Actions privilégiées de catégorie A, série 51
(TSX : BN.PF.K)

Période 2025	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	24,30	23,59	24,01	142 669	16,50	15,34	15,88	60 431
Février	24,41	23,86	24,14	91 781	16,01	15,50	15,69	21 244
Mars	24,10	23,50	23,81	82 024	15,50	14,40	14,87	58 756
Avril	24,26	21,92	23,32	111 531	14,59	13,57	14,06	32 277
Mai	24,75	23,96	24,36	268 475	14,75	14,06	14,38	28 274
Juin	25,14	24,56	24,86	75 487	15,77	14,43	15,19	101 247
Juillet	25,33	24,80	25,08	73 589	16,10	15,10	15,85	65 928
Août	25,47	24,96	25,10	44 992	16,36	15,92	16,14	110 781
Septembre	25,54	24,90	25,13	109 886	16,78	16,21	16,49	39 760
Octobre	25,50	24,80	25,14	67 868	16,58	16,20	16,43	19 783
Novembre	25,97	25,06	25,57	62 312	16,55	16,21	16,40	31 580
Décembre	26,36	25,55	26,05	36 749	17,01	16,36	16,60	28 802

Actions privilégiées de catégorie A, série 52
(TSX : BN.PF.L)

Actions privilégiées de catégorie A, série 54
(TSX : BN.PF.M)

Période 2025	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	13,90	13,61	13,77	14 389	—	—	—	—
Février	13,70	13,60	13,63	9 307	—	—	—	—
Mars	13,63	13,51	13,59	93 912	—	—	—	—
Avril	13,52	12,20	12,73	25 401	—	—	—	—
Mai	13,50	12,46	12,96	3 823	—	—	—	—
Juin	14,68	13,33	14,15	35 235	—	—	—	—
Juillet	15,45	14,85	15,12	47 088	—	—	—	—
Août	15,48	15,25	15,39	12 400	—	—	—	—
Septembre	15,60	15,40	15,53	10 570	—	—	—	—
Octobre	15,78	15,41	15,55	28 800	—	—	—	—
Novembre	15,60	15,26	15,46	17 700	25,55	25,05	25,44	992 999
Décembre	16,08	15,60	15,81	102 035	26,28	25,50	25,88	661 956

a) Les actions privilégiées de catégorie A, série 54, ont été inscrites à la cote le 26 novembre 2025.

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 10 mars 2026.

Série

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de BN, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de BN entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de BN, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de BN entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

BN ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 $\frac{2}{3}$ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de BN.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de BN
2	BN.PR.B	10 220 175	10 220 175	255	70 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts) moyen	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BN.PR.C	3 983 910	3 983 910	100	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
13	BN.PR.K	8 792 596	8 792 596	220	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BN.PR.M	7 840 204	7 840 204	196	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion (défini dans les statuts) ³
18	BN.PR.N	8 881 088	7 681 088	192	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion (défini dans les statuts) ³
24	BN.PR.R	10 812 027	10 808 027	270	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.
3. En vertu du certificat et des statuts d'arrangement de BN datés du 9 décembre 2022, BN a renoncé irrévocablement à son droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A, série 17, et les actions privilégiées de catégorie A, série 18, en actions de catégorie A, de sorte que BN ne peut plus exercer ce droit de conversion en tant que modalité des actions privilégiées de catégorie A, série 17, et des actions privilégiées de catégorie A, série 18.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de BN
25	s.o.	10 996 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26	BN.PR.T	9 770 928	9 770 928	244	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BN.PR.X	9 723 927	9 233 927	231	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BN.PR.Z	9 787 090	9 787 090	245	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de BN
32	BN.PF.A	11 750 299	11 750 299	294	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34	BN.PF.B	9 876 735	9 876 735	247	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BN.PF.C	7 842 909	7 842 909	196	4,85 %	31 mars 2018	25,75 si avant le 31 mars 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BN.PF.D	7 830 091	7 830 091	196	4,9 %	30 septembre 2018	25,75 si avant le 30 septembre 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BN.PF.E	7 906 132	7 906 132	198	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de BN
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars 2025 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BN.PF.F	11 841 025	11 841 025	296	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BN.PF.G	11 887 500	11 887 500	297	4,5 % jusqu'au 30 juin 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de BN
46	BN.PF.I	11 740 797	11 740 797	294	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %; et ii) 4,80 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2022	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BN.PF.J	11 885 972	11 885 972	297	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %; et ii) 4,75 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
50	s.o.	illimité	néant	néant	Même taux que le taux d'intérêt qui aurait couru sur les billets subordonnés à 4,625 % arrivant à échéance le 16 octobre 2080 de Brookfield Finance Inc. en tout temps si ces billets n'avaient pas été automatiquement convertis en actions privilégiées de catégorie A, série 50, à dividende cumulatif lors d'un échange automatique de ces billets	16 octobre 2025	25,00 \$ US	s.o.	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de BN
51	BN.PF.K	4 500 000	3 320 486	75	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	22,44	En actions de série 52, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
52	BN.PF.L	4 500 000	1 177 580	26	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite	22,00	En actions de série 51, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
53	s.o.	illimité	néant	néant	Même taux que le taux d'intérêt qui aurait couru sur les billets subordonnés à taux fixe fixe rajustable arrivant à échéance le 15 janvier 2055 de Brookfield Finance Inc. en tout temps si ces billets n'avaient pas été automatiquement convertis en actions privilégiées de catégorie A, série 53, à dividende cumulatif lors d'un échange automatique de ces billets	N'importe quel jour compris entre le 17 octobre 2034 et le 15 janvier 2035, ou après le 15 janvier 2035, le 15 janvier ou le 15 juillet de chaque année	1 000,00 \$ US	s.o.	s.o.
54	BN.PF.M	10 000 000	10 000 000	250	5,65 % jusqu'au 31 décembre 2030; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,80 %; et ii) 5,65 %	Le 31 décembre 2030 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite	25,00	En actions de série 55, à raison de une pour une, le 31 décembre 2030 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
55	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,80 %	31 décembre 2030	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2035 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 54, à raison de une pour une, le 31 décembre 2035 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels¹, qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés². S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire : i) deux membres du conseil si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA³ par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de BN.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, BN ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de BN ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de BN ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de BN ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁴, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A⁵ des séries applicables, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

1. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 51. Quatre dividendes semestriels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 53.

2. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.

3. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 50, 25,00 \$ US par action. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, 22,00 \$ CA par action. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 53, 1 000,00 \$ US par action.

4. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.

5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 54 et 55.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, BN peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

Approbation des actionnaires

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être données au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum exigé⁶ est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Série

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de BN, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de BN entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de BN, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de BN entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

BN ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de BN.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

6. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 2 et 4, est fixé par les règlements intérieurs de BN en ce qui a trait aux assemblées des actionnaires ou par les exigences de la loi. Le quorum exigé pour une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 6, 51 et 52, est fixé par les règlements intérieurs de BN en ce qui a trait aux assemblées des actionnaires, sous réserve d'une exigence minimale d'au moins deux personnes présentes ayant le droit de voter à cette assemblée. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 54 et 55, correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de BN et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

L'unique porteur des actions de catégorie B de BN est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de BN) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action ne dépassant pas 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et des porteurs d'actions de catégorie B sont de rang égal à l'égard du paiement de dividendes (si le conseil en déclare) et du remboursement de capital en cas de liquidation ou de dissolution de BN ou de toute autre distribution de ses actifs à ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué sous « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de BN, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de BN, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de BN ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C
CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT¹
Février 2025

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Corporation (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance et des mises en candidature. Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil, auquel cas cette décision doit être communiquée dans la circulaire d'information de la direction de la Société.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un membre parmi ceux qui sont présents pour agir à titre de président de la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et recommander l'auditeur auprès du conseil pour sa nomination ou la reconduite de sa nomination par les actionnaires;
- d) recommander au conseil de mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés et fournir une recommandation au conseil quant à la rémunération de l'auditeur;
- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;

1. Certains termes présentés dans la présente chartre, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué dans les « Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de la Société » incluses aux présentes à l'appendice A. Le comité de gouvernance et des mises en candidature révisera les définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de la Société au moins une fois par année et soumettra toute modification proposée au conseil d'administration pour approbation s'il le juge nécessaire et approprié.

- ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou toute enquête effectuée par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;
- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de Comptables professionnels agréés du Canada et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
- i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
- j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
- k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit, qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société et ses filiales permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société et ses filiales pour le trimestre considéré;
- l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
- m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) le rapprochement des états financiers annuels ou intermédiaires, s'il est requis par les règles et règlements applicables;
 - v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées, selon le cas, figurant dans des documents publics, y compris, sans restriction, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;
- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d'assurer l'uniformité de l'information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d'informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l'utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les normes IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n'est pas exigée en vertu des normes IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d'attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d'inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l'information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d'autres employés;
- e) passer en revue l'efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l'information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l'information financière et de l'audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l'actif contre des pertes et l'utilisation non autorisée, et pour vérifier l'exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l'audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Business Corporation, de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Corporation, de Brookfield Property Partners L.P., de Brookfield Renewable Partners L.P. et de Brookfield Renewable Corporation (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »), incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par les sociétés liées ouvertes elles-mêmes, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité et du conseil d'administration (ou du conseil d'administration du commandité, le cas échéant) de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière des sociétés liées ouvertes;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes;

- h) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs »), incluse dans les états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur la société de gestion d'actifs »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur la société de gestion d'actifs dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par la société de gestion d'actifs elle-même, que le comité n'effectue pas) :
- i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration de Brookfield Asset Management Ltd.;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de la société de gestion d'actifs;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière de la société de gestion d'actifs;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée sur la société de gestion d'actifs;
- i) en ce qui a trait à l'information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d'audit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fiera à l'examen et à l'approbation de cette information par le comité d'audit et le conseil d'administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l'audit interne (l'« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) demander à l'auditeur interne de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) discuter avec l'auditeur interne et la direction de l'autorité, du rôle, des responsabilités, de la portée et des services appropriés de l'auditeur interne;
- d) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, la performance, les effectifs et la structure organisationnelle de l'auditeur interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que celui-ci est indépendant de la direction, suffisamment qualifié et a suffisamment de ressources pour s'acquitter efficacement de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne et la direction, révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne et passera en revue les résultats importants des activités de l'auditeur interne et les résultats du programme d'assurance de la qualité de l'auditeur interne. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne, le plan d'audit interne, le budget et le plan de communication chaque année;
- e) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;
- f) passer en revue les politiques de la Société en ce qui a trait à l'évaluation et à la gestion des risques, particulièrement l'exposition aux risques financiers, y compris les mesures prises pour surveiller et contrôler les risques lorsqu'ils sont portés à l'attention du comité par la direction ou le comité de gestion des risques, ou pour toute autre raison;
- g) examiner les allégations de fraude liées à la présentation de l'information financière qui sont portées à l'attention du comité, ou dont le comité prend connaissance, soit au moyen de la ligne d'assistance déontologique de la Société, par l'entremise de la direction, par l'entremise du comité de gestion des risques ou autrement;
- h) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- i) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'auditeur interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

PRÉSENTATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la reconduite de la nomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de l'auditeur interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;
- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société et, dans la mesure du possible, tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

De plus, le comité peut, au besoin ou de temps à autre, faire rapport à un autre comité du conseil.

MARCHE À SUIVRE CONCERNANT LES PLAINTES

Le code de déontologie des affaires (le « Code ») de la Société exige des employés qu'ils signalent à leur superviseur ou au conseiller juridique interne toute infraction soupçonnée au Code, y compris : i) une fraude ou des erreurs délibérées dans la préparation, la conservation, l'évaluation, l'examen ou l'audit de tout état financier ou document financier; ii) des déficiences dans les contrôles comptables internes, ou la non-conformité à ces derniers; iii) des déclarations trompeuses ou fausses contenues dans des documents d'information publics; et iv) des déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires sur la situation financière de la Société, ainsi que tout autre comportement illégal ou contraire à l'éthique. Ou encore, les employés peuvent signaler de tels comportements de façon anonyme au moyen de la ligne téléphonique de signalement de la Société, qui est gérée par un tiers fournisseur indépendant. La Société a également mis en place une politique de lanceurs d'alerte qui renforce l'engagement de la Société à offrir aux employés un mécanisme leur permettant de signaler les actes répréhensibles soupçonnés sans crainte de représailles.

Le comité de gestion des risques est principalement responsable de la surveillance pour le conseil de la ligne téléphonique de signalement de la Société et il doit porter à l'attention du comité d'audit les allégations de fraude, les erreurs délibérées ou les déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires relativement à l'information financière.

Le comité d'audit procédera à un examen périodique de la marche à suivre établie pour la réception, la conservation, le traitement et le suivi des plaintes reçues par la Société par l'entremise de sa ligne téléphonique de signalement ou autrement sur les questions touchant la comptabilité, les contrôles internes, les contrôles de communication de l'information ou l'audit, de même que de la marche à suivre permettant aux employés de la Société de faire part de leurs inquiétudes concernant de telles questions de façon confidentielle et anonyme.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

La présente charte sera publiée sur le site Web de la Société et la circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise adopté par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à réglementer ses propres procédures.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes, au président du conseil et au chef de la direction de la Société. L'avis d'une réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

Adoptée par le conseil le 12 février 2025.

Appendice A

Définitions aux fins des chartes du conseil et des comités de la Société

« **Administrateur non lié** » désigne un administrateur : a) qui ne détient pas une participation autre que minime dans la Société (à l'exception de toute rémunération fondée sur des titres gagnée en tant qu'administrateur); et b) qui, au cours des deux dernières années, n'a pas directement ou indirectement i) été un dirigeant de la Société ou de ses sociétés liées ou à l'emploi de celles-ci, ii) exécuté des services autres que minimes pour la Société ou ses sociétés liées ou iii) exercé des activités significatives ou entretenu des relations professionnelles significatives avec la Société ou ses sociétés liées autres que celle d'administrateur de la Société ou de l'une de ses sociétés liées. Aux fins de cet examen, l'expression « minime » prend notamment en considération la pertinence de la participation de l'administrateur dans la Société pour lui-même et pour la Société.

« **Administrateur(s) indépendant(s)** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Un lien important est un lien dont on pourrait raisonnablement penser qu'il nuit à l'exercice du jugement indépendant d'un administrateur. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un cadre dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un cadre dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate est un cadre dirigeant de la Société et reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;
- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction d'audit, d'assurance ou de conformité fiscale, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce partenariat, cette affiliation ou ce lien d'emploi, le cas échéant, avec l'auditeur;
- d) est ou était employé à titre de cadre dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des cadres dirigeants de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi, le cas échéant;
- e) est un cadre dirigeant ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un cadre dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant.

De plus, un administrateur indépendant aux fins du comité d'audit et du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- x) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- y) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

De plus, un administrateur indépendant aux fins du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- x) entretenir de relations avec un membre de la haute direction qui pourrait nuire à la capacité de l'administrateur d'exercer un jugement indépendant à l'égard de la rémunération des cadres dirigeants de la Société.

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère ou filiale d'un groupe consolidé avec la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres des comités d'audit, de gouvernance d'entreprise et de mises en candidature doivent informer le comité de gouvernance et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

« **BWS** » s'entend de Brookfield Wealth Solutions Ltd.

« **Comité d'audit** » s'entend du comité d'audit du conseil.

« **Comité de gestion des risques** » s'entend du comité de gestion des risques du conseil.

« **Comité de gouvernance et des mises en candidature** » s'entend du comité de gouvernance et des mises en candidature du conseil.

« **Comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération** » s'entend du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération du conseil.

« **Connaissances financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

La « **durabilité** » comprend, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion : des risques liés aux changements climatiques; des émissions de GES; des ressources naturelles; de la gestion des déchets; de l'efficacité énergétique; de la biodiversité; de l'utilisation de l'eau; des questions de réglementation et de conformité en matière d'environnement; de la santé et de la sécurité; des droits de la personne; des pratiques en matière de main-d'œuvre; de la diversité et de l'inclusion; du recrutement et du maintien en poste de talents; du perfectionnement du capital humain; de la mobilisation de la collectivité et des parties prenantes; de la composition et de l'engagement du conseil; de la déontologie des affaires; de la lutte contre la corruption; des pratiques d'audit; des fonctions de réglementation; ainsi que de la protection des données et de la confidentialité.

« **Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise** » s'entend de la partie « Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise » de la circulaire d'information de la direction de la Société.

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'International Accounting Standards Board, et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit, lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :
 - i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur de l'entreprise, expert-comptable ou auditeur certifié, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
 - ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
 - iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
 - iv) une expérience pertinente autre.

« **Interpénétration de comités** » s'entend du fait qu'une interpénétration de conseils existe, et qu'en plus les deux administrateurs concernés siègent ensemble à un comité du conseil d'une ou des deux sociétés.

« **Interpénétration de conseils** » s'entend du fait que deux administrateurs d'une société ouverte siègent ensemble au conseil d'une autre société.

« **Membre de la famille immédiate** » s'entend du conjoint, du parent, de l'enfant, du frère, de la sœur, de la belle-mère, du beau-père, du beau-fils, de la belle-fille, du beau-frère, de la belle-sœur ou de quiconque (autre qu'un employé de la personne ou d'un membre de la famille immédiate de la personne) qui partage le domicile de la personne.

BROOKFIELD CORPORATION

Brookfield.com

NYSE : BN

TSX : BN

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
225 Liberty Street, 8th Floor
New York, NY
10281-1048
+1 212 417-7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 100
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1 416 363-9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 20 7659 3500

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney NSW 2000
+61 2 9158 5100

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.401
Parque da Cidade-Torre Paineira
15º andar
São Paulo – SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540 9150

Émirats arabes unis

Level 24, ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971 4 597 0100

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91 22 6600 0700

Chine

Unit 01, 11F
Tower C, One East
No. 768 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District
Shanghai, Chine
+86 21 2306 0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1 213 830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1 212 284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
+44 20 7201 4600

Hong Kong

Suite 6101, 61/Floor
Two International Finance Centre
8 Finance Street
Central, Hong Kong
+852 3655 6800

BUREAUX RÉGIONAUX

Amérique du Nord

Bermudes
Brentwood
Calgary
Chicago
Dallas
Houston
Los Angeles
Stamford

Amérique du Sud

Bogotá

Europe / Moyen-Orient

Amsterdam
Dublin
Francfort
Luxembourg
Madrid
Paris
Stockholm
Zurich
Dubai
Riyad

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Mumbai
Séoul
Shanghai
Singapour
Tokyo